



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2023

Association Adalea | Direction
50, rue de la Corderie 22 000 Saint-Brieuc
02 57 18 03 50 | SECRETARIATDIRECTION@ADALEA.FR



WWW.ADALEA.FR



Atelier culinaire organisé dans le cadre du projet Atouts Cœur

SOMMAIRE

Rapport moral 03

Rapport d'activité 05

Rapport financier 39

Rapport d'orientation 40

Annexes 42

Organigramme

Représentation au sein des instances partenariales

Bilan et comptes de résultat

Lexique des sigles

RAPPORT MORAL

L'année 2023 a été chargée en activités sur l'ensemble des missions portées par Adalea. Cette activité soutenue cache une réalité bien moins réjouissante qui est celle que vivent les personnes, les familles qui, chaque jour, font appel à nos services. Elles viennent de plus en plus nombreuses pour accéder ou se maintenir dans un logement, trouver un hébergement, se reconstruire après des violences conjugales, repenser un projet professionnel, obtenir un soutien dans leurs démarches en matière d'accès aux droits, à l'emploi, aux soins ; mais aussi pour favoriser leur mobilité ou tout simplement rechercher un peu de réconfort en attendant des jours meilleurs.

Nous avons ainsi, toutes et tous, ressenti en 2023, une dégradation importante de notre système économique et sociale frappé par une crise profonde et un contexte de tension mondiale qui touche en premier lieu celles et ceux qui sont déjà les plus fragilisé-e-s dans notre société. Ainsi, qu'elles soient sociales et économiques, environnementales, territoriales, de santé ou générationnelles, les inégalités continuent de peser sur notre société avec un horizon qui ne semble pas se dégager, bien au contraire !

Toutefois, ce contexte n'a pas freiné notre capacité d'innovation, de renouvellement et d'adaptation permanents. Nous avons derrière nous de nombreuses années de fonctionnement, des fondamentaux bien établis et nous avons construit des bases de fonctionnement qui nous permettent d'insuffler de nouvelles idées pour faire évoluer les activités existantes et en proposer de nouvelles, sans perdre le fil qui guide notre action, c'est-à-dire les personnes que nous accueillons et accompagnons. Sans revenir sur l'ensemble des activités menées par notre association en 2023, et qui sont décrites dans ce bilan d'activité, je voudrais citer quelques exemples illustratifs.

En 2023, l'association « au Cœur de l'Emploi » a ouvert en octobre la première Entreprise à But d'Emploi et a signé les premiers contrats en CDI sur le territoire Zéro Chômeur de Longue Durée. La création de cette association et l'ouverture de cette EBE sont le fruit d'un travail associatif collectif soutenu par un engagement politique, auquel notre association a fortement contribué sur le plan technique ces dernières années. La mise en œuvre de tels dispositifs nécessite des ajustements permanents et mobilise beaucoup de temps et d'énergie ; mais l'ambition est en adéquation avec les valeurs que nous portons.

Sur le plan réglementaire, des évaluations externes ont été réalisées sur les établissements concernés par cette obligation, par le cabinet Etikeval. Il ressort de cette analyse quelques actions qualifiées de « remarquables » comme la

mise en œuvre des actions de pair-aidance, l'inscription de l'association sur son territoire ou bien l'engagement de nos établissements dans des actions d'innovation pour améliorer la qualité de l'accompagnement.

Quelques axes d'améliorations ont déjà été mis au travail et sont en phase de finalisation comme l'extension du plan de gestion de crises sur les risques auxquels notre organisation pourrait être confrontée ou bien la formalisation du traitement des plaintes et des réclamations. La conclusion de cette évaluation faite par Ekiteval est la suivante : « *Nous observons une organisation bientraitante et respectueuse de son cadre d'intervention* ».

Enfin, je tiens à souligner le chantier exemplaire en matière de déconstruction sélective et de valorisation des ressources qui a été opéré sur les 3 500 m² de l'ancienne clinique radiologique à Saint-Brieuc auquel les personnes en transition professionnelle de notre chantier d'insertion ont contribué aux côtés des partenaires de cette opération (l'Etablissement Public Foncier de Bretagne, Murrumur Réemploi, l'Association Armor Ukraine, Articonnex, Envie Autonomie, Hameaux légers, Inter'ess, Cycle Up). Bien d'autres actions ont été réalisées sur cette année 2023 démontrant le dynamisme de notre association.

Pour conclure, je voudrais tirer un grand coup de chapeau à l'ensemble des membres de l'association. Les salarié-e-s, évidemment, dont le travail passionné fait vivre le projet ambitieux de notre association dans sa diversité et permet de le déployer malgré les difficultés rencontrées. Leur acharnement au quotidien et leur volonté de toujours se renouveler sont des moteurs fondamentaux de l'association. Cette année, plus que jamais, où elles-ils ont été parfois bousculé-e-s dans leurs pratiques professionnelles, leur grande implication et leur réactivité nous ont permis de nous adapter au mieux pour continuer à être présents, actifs et réactifs, tout au long de l'année.

Un grand merci à nos bénévoles, celles et ceux qui interviennent pour apporter leur compétences en direction des publics aux côtés des professionnel.le.s, aux représentant.e.s des publics accueillis et accompagnés, mais aussi à celles et ceux, qui à mes côtés, apportent leur contribution à notre fonctionnement associatif.

Je tiens également à saluer et remercier l'ensemble des partenaires de l'association publics et privés, qui nous soutiennent financièrement et/ou qui interviennent directement avec nous pour répondre à cette ambition collective, d'atteinte de nos objectifs communs : lutter contre toutes les formes d'exclusions et de violences et favoriser les solidarités.

Lionel BRAS,
Président



L'ACTIVITÉ EN SYNTHÈSE

Acteur majeur de l'inclusion en Bretagne, l'association Adalea lutte contre toutes les formes d'exclusion et toutes les formes de violences, notamment celles faites aux femmes. Depuis 1979, l'association se mobilise pour retisser les liens cassés, citoyens, professionnels, et familiaux auprès des personnes accueillies, pour qu'elles retrouvent leur pleine place dans la société.

L'association est implantée dans les Côtes d'Armor et dans le Morbihan. Elle est l'association gestionnaire du 115 pour le département 22 (numéro d'urgence pour les sans-abris dans le cadre du Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO 22)) et est également le relais départemental du 3919, numéro d'écoute destiné aux femmes victimes de violences.

44 ans
d'activité

9 428 
Personnes accueillies/
accompagnées
en 2023 par l'association

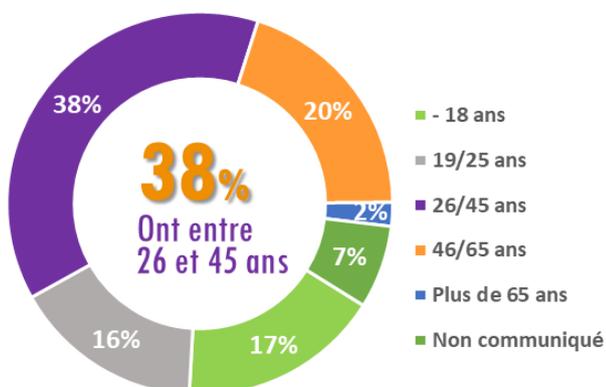


38%
Femmes



48%
Hommes

14% enfants



141
Salarié.e.s
(au 31/12/2023)



97
Permanent.e.s

30
Temporaires (CDD)

13
En insertion (CDDI)

1
Contrat aidé (apprentissage)

24
Bénévoles
(sur l'année)

14
d'actions

10
Administrateur·rice·s

27
Stagiaires
(sur l'année)



1
Volontaire
Sur 1 mission de Service civique

ACCUEIL ÉCOUTE ET VEILLE SOCIALE

S'adressant principalement aux personnes sans abri, mal logées, en difficulté liée à la santé et aux femmes victimes de violences intrafamiliales, le pôle Accueil Écoute et Veille Sociale (AEVS) d'Adalea intervient auprès de ces publics à travers :

- La gestion du **Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation** du département des Côtes d'Armor (SIAO 22).

- Le dispositif **Accueil Écoute Femmes**, destiné aux **femmes victimes de violences conjugales et Familiales** propose :

- un service d'écoute téléphonique en qualité de Bureau Départemental d'Accueil pour les femmes victimes de violences conjugales,
- un accompagnement psychosocial des femmes en individuel ou en collectif au sein d'un groupe de parole (accueil sur Saint-Brieuc / permanences délocalisées à Lamballe, Loudéac et Rostrenen),
- une prise en compte dans l'accueil et l'écoute des enfants qui vivent dans un climat de violences,
- des actions de sensibilisation et de formation pour les professionnel·le·s.

6548

Personnes accompagnées



Plusieurs actions et services destinés aux **publics en grande précarité** :

- Le **Rond-Point**, dispositif du champ de l'urgence sociale qui comporte trois dimensions :

- l'accueil physique,
- l'accueil téléphonique au 115,
- l'action sociale,

Un soutien professionnel est également apporté à l'Escale Familles « accueil de jour géré par le Secours Catholique à la Maison Saint-Yves de Saint-Brieuc.

- Les **Points Santé, l'Equipe Mobile Santé Précarité** proposent un accueil, une écoute et un accompagnement aux personnes rencontrant des difficultés liées à la santé. Le service gère aussi une pharmacie humanitaire en partenariat avec une pharmacienne bénévole.

- Les **Appartements de Coordination Thérapeutique** proposent également un hébergement temporaire pour les personnes en situation de fragilité liée à la santé.

- Une action **d'accompagnement pour les allocataires du RSA** marginalisés est proposée par ce service, pour une resocialisation et une autonomie financière.

+ de détails p 8 à 13

LOGEMENT HÉBERGEMENT

Le pôle Logement Hébergement comprend des actions diversifiées et complémentaires pour permettre aux personnes accueillies ou accompagnées de bénéficier d'un parcours résidentiel qui correspond à leurs besoins et à leurs attentes.

Ces actions se situent sur les champs :

- **de l'hébergement** :

- 3 Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
- des Places de Stabilisation
- des logements Allocation Logement Temporaire d'insertion et d'urgence
- 2 structures d'hébergement d'urgence
- du Placement Extérieur

1516
Personnes accompagnées



- **du logement adapté** :

- 1 Pension de Famille

- **des actions d'accompagnement** :

- Accompagnement Social Renforcé dans le Logement et en hébergement d'urgence
 - Accompagnement Social Lié au Logement
 - Accompagnement Vers et Dans le Logement
 - Accompagnement en Économie Sociale et Familiale
 - Intermédiation Locative

- **de l'accueil et de l'orientation** :

- Dispositif de Préparation à la Sortie de la Maison d'Arrêt
- Structure relais SIAO

Les actions se situent sur les territoires de Saint-Brieuc et Loudéac.

+ de détails p 14 à 21

EMPLOI FORMATION

Créé en 1984, le pôle Emploi-Formation d'Adalea intervient en amont de la qualification avec une spécialisation sur les dispositifs d'insertion et d'orientation professionnelles, de remise à niveau des savoirs de base, de l'apprentissage du Français Langue Etrangère et de la mobilité. Les actions se déclinent de la manière suivante :

- **Accompagnement à la remobilisation.**
- **Accompagnement à la construction de projet professionnel** : accompagner les démarches d'orientation professionnelle et de reconversion, accompagner la recherche d'emploi, de stages ou de formation, vérifier et valider des projets professionnels.
- **Acquisition des compétences clés** : réapprendre les savoirs de bases, compétences clés, apprendre le français aux personnes d'origine étrangère, acquérir le socle de connaissances et de compétences professionnelles.
- **Accompagnement à la mobilité** via les auto-écoles solidaires et la plateforme mobilité solidaire.

Les actions de formations s'adressent :

- aux demandeur·euse·s d'emploi,
- aux personnes en recherche d'emploi,
- aux jeunes et adultes,
- aux salarié·e·s d'entreprise,
- aux bénéficiaires de minimas sociaux;
- aux jeunes suivis par la Protection Judiciaire de la Jeunesse.

Les sites d'interventions sont répartis sur les Côtes d'Armor et le Morbihan :

- Saint-Brieuc
- Loudéac
- Lamballe
- Guingamp
- Pontivy
- Ploërmel

1 332 Bénéficiaires
Dont **1 010** stagiaires
de la formation professionnelle



+ de détails p 22 à 28

ATELIERS ET CHANTIERS D'INSERTION

La finalité du Pôle Ateliers et Chantiers d'Insertion, est d'accompagner des personnes éloignées de l'emploi dans une transition professionnelle vers l'emploi durable.

L'accompagnement des personnes repose sur deux missions fondamentales :

- **Le Conseil en Transition Sociale et Professionnelle**, qui assure un suivi individualisé de chaque salarié·e : projet professionnel et objectifs en matière d'emploi et de formation, accompagnement sur la situation individuelle, sociale, familiale et administrative.
- **L'Encadrement Technique** qui anime l'activité de production économique. La mise en situation de travail est un levier puissant de remobilisation, elle permet de créer du lien, de reprendre confiance en soi et de favoriser les apprentissages.

Notre activité s'inscrit dans une recherche constante d'équilibre économique et de qualité de réalisation, mis au service de notre

projet d'accompagnement social et professionnel. Le service doit, pour cela, poursuivre son travail de prospection et de communication sur les activités en direction des collectivités, des bailleurs sociaux et des entreprises.

34 Salarié.e.s
en transition professionnelle

20%
de sorties
en emploi
durable

L'attention première du pôle se porte sur les ressources de la personnes, ses compétences, le potentiel et l'envie de chacune et de chacun : tout le monde est employable et l'action révèle ses atouts.

+ de détails p 29

Accueil et accompagnement des femmes victimes de violences conjugales

ACCUEIL ÉCOUTE FEMMES

Accueil Ecoute Femmes est un dispositif d'accueil, d'écoute, d'information, d'orientation et d'accompagnement des femmes confrontées à des violences conjugales/intrafamiliales.

Ce travail s'articule autour de quatre grands modes d'intervention :

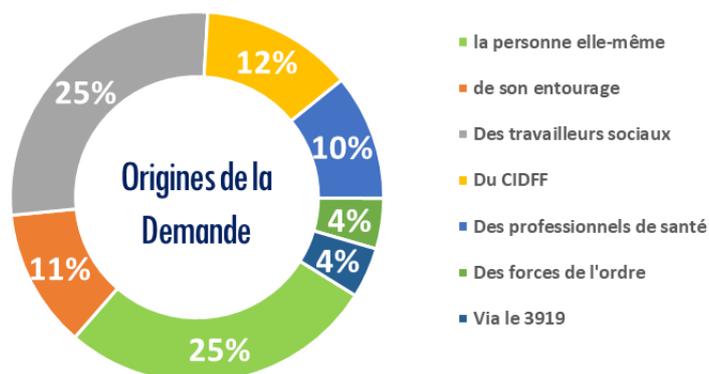
- Une ligne d'écoute accessible 23h/24 - 7j/7, relai du 3919,
- Les entretiens individuels,
- Le groupe de parole,
- La sensibilisation et la formation.

Accueil Ecoute Femmes est présent sur Saint-Brieuc et assure des permanences délocalisées sur Lamballe, Loudéac et Rostrenen. Par ailleurs, des permanences spécifiques sont organisées au Centre Hospitalier Yves Le Foll qui s'adressent aux patientes ainsi qu'aux professionnel.le.s du Centre Hospitalier.

Accueil Ecoute Femmes est missionné depuis 1997 par la Direction Régionale du Droit des Femmes et à l'Égalité comme « Bureau Départemental d'Accueil pour les femmes victimes de violences », et depuis 2012, reconnu comme Accueil de jour par le Ministère des Solidarités.

 **420** Femmes reçues

 **1 036** Entretiens réalisés



109 Participations d'enfants témoins/victimes de violences sur 24 ateliers d'expression



315 enfants ont participé à des actions de sensibilisation en milieu scolaire

HISTOIRE DE DIRE

Depuis 2016, Accueil Ecoute Femmes et le CHRS Clara Zetkin développent une action ciblée sur les enfants vivant ou ayant vécu dans un contexte de violences intrafamiliales, à travers trois types d'accompagnement :

- Un espace d'accueil dédié où l'enfant peut s'exprimer, être considéré comme un être à part entière ;
- Des ateliers d'expression tous les mercredis après-midis dédiés aux enfants des femmes accompagnées ;
- Des actions de prévention des violences intrafamiliales en milieu scolaire.

Accueil et accompagnement des publics marginalisés

BOUTIQUE SOLIDARITÉ

Lieu d'accueil ouvert de manière inconditionnelle, 6 jours sur 7, la Boutique Solidarité propose différents services humanitaires répondant aux besoins élémentaires des personnes accueillies tels que la domiciliation, le téléphone, la bagagerie, les douches, les lave-linges ou simplement une boisson chaude.

La Boutique Solidarité vise à :

- aider la personne à retisser des liens sociaux à travers sa participation à la vie du lieu et l'encourager dans une démarche participative.
- permettre à chacun·e de retrouver l'accès tant à ses droits qu'à ses devoirs de citoyen·ne.
- évaluer la situation de la personne dans les domaines de l'hébergement, la santé, l'alimentaire, le vestimentaire et l'accès aux droits.
- orienter vers le dispositif le plus adapté en organisant la mise en œuvre de la réponse.



262 Personnes
Rencontrée
sur l'ASEP

81 %
Hommes



82 %
Seuls

34 %
Sans
ressources



39 %
Font la
manche

753 Personnes
reçues en 2023



76 %
hommes

319 Domiciliations



49 %
Ont plus de 40 ans

28 %
Ont moins de 30 ans



40 %
Sont sans ressources

ACTION SOCIALE SUR L'ESPACE PUBLIC (ASEP)

L'Action Sociale sur l'Espace Public ou ASEP est une équipe mobile de professionnel·le·s réalisant des maraudes sur la ville de Saint-Brieuc et sa périphérie. Son but est de créer ou conserver du lien social pour les personnes à la rue qui ne viennent pas à l'accueil de jour ou dans les autres dispositifs d'accueil. La maraude est quotidienne, du lundi au vendredi, toujours réalisée en binôme, parfois avec des infirmier·ère·s.

À travers l'ASEP, il s'agit de :

- offrir une réponse opérationnelle de proximité sur l'espace public auprès des personnes en situation ou en risque d'exclusion.
- faciliter l'accès aux soins, repérer les besoins et les problématiques santé des publics rencontrés.
- veiller, observer, analyser, prévenir les situations individuelles et/ ou collectives à risque (social, sanitaire).
- instaurer une écoute, un dialogue de proximité, un « sas » de médiation entre les acteurs locaux (habitants, mairie, commerçants, structures d'hébergement...) et les populations en grande précarité.

ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ DES BÉNÉFICIAIRES DU RSA EN GRANDE PRÉCARITÉ

L'accompagnement des bénéficiaires du RSA en grande précarité est conventionné avec le Conseil Départemental. Il consiste en l'accueil et l'accompagnement des allocataires du RSA marginalisés vers une autonomie financière, et une orientation sur les dispositifs de droits communs. Il s'agit de :

- **Accompagner** les personnes vers un processus de resocialisation en s'appuyant sur un **contrat d'engagement réciproque** signé entre le Conseil Départemental, la personne et la·le référent·e.
- **Favoriser les démarches** de recherche et/ou de maintien dans le logement, l'emploi, la formation...



61 Personnes
accompagnées



91 %
Hommes
9 %
Femmes

42 ans
Age moyen

100 %
Vivent seul·e·s

Accès aux soins et accompagnement thérapeutique

ÉQUIPE MOBILE SANTÉ PRÉCARITÉ

L'Équipe Mobile Santé Précarité intervient auprès des publics les plus précaires, ayant une problématique de santé somatique, nécessitant un accompagnement renforcé sans critère de droits de santé ou de titre de séjour et sans suivi médical et/ou social ou en incapacité de recourir aux structures existantes.

L'équipe est pluridisciplinaire : infirmière, travailleur social, psychologue, travailleur pair et médecin.

L'accompagnement est de 2 mois, renouvelables si nécessaire.

Les territoires d'intervention sont : Saint-Brieuc Armor Agglomération et Lamballe Terre et Mer.

21
Visites en moyenne
par accompagnement/
personne
accompagnée



40 Personnes
accompagnées



30
Hommes
10
Femmes

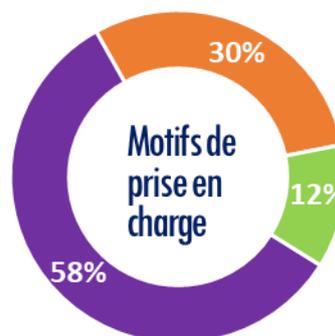
44 ans
Age moyen

4 mois
Durée moyenne
d'accompagnement

L'Équipe Mobile Santé Précarité assure les missions suivantes :

- Interventions au sein du lieu de vie ;
- Identifier les besoins sociaux et médicaux ;
- Etablir un projet personnalisé ;
- Accompagner la personne au regard des besoins exprimés et repérés ;
- Orienter vers les acteurs médico-sociaux du territoire ;
- Sensibiliser les professionnels aux spécificités d'accueil du public précaire.

- Reprise d'un suivi somatique global
- Pathologie somatique avérée
- Altération de l'état général



Accès aux soins et accompagnement thérapeutique

LES POINTS SANTÉ

Les Points Santé proposent un accompagnement dédié à la santé pour les personnes en situation d'exclusion, d'insertion ou de réinsertion avec des conditions de vie précaires. Il s'agit de favoriser l'accueil, l'accompagnement et l'orientation des personnes en difficultés sur le volet sanitaire à travers :

- l'information sur les droits liés à la santé, sur les structures de soins ;
- l'orientation vers les structures de soins adaptées aux besoins des personnes ;
- l'accompagnement dans les démarches d'accès aux soins et d'ouverture des droits à la santé (mutuelle, aides médicales, etc.) ;
- la réalisation de petits soins infirmiers, supports d'une entrée en relation ;
- l'organisation d'animations collectives et thématiques de sensibilisation ;
- l'accueil et l'écoute spécifique avec l'appui de psychologues.

Adalea porte 3 Points Santé, à Saint-Brieuc, Loudéac et Pontivy, animés par une équipe salariée pluridisciplinaire d'infirmières, psychologues et d'une médecin. Leur action est complétée par des interventions bénévoles spécifiques (médecins, kinésithérapeute, pharmacienne). Une pharmacie humanitaire est adossée au Point Santé de Saint-Brieuc permettant la délivrance de médicaments de premiers recours.

Un Point Santé Mobile en Centre Bretagne complète l'offre permettant d'aller à la rencontre des publics les plus isolés.



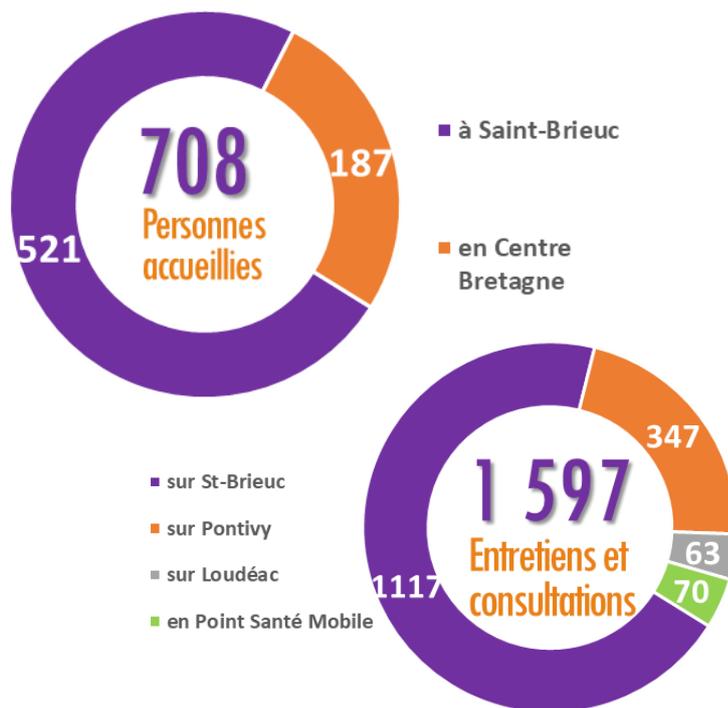
5 Personnes hébergées



23 Nouvelles demandes

51 ans
Age moyen

6 mois
Durée moyenne de séjour



Sur St-Brieuc
65%
sans couverture maladie

88%
Sans médecin traitant

En Centre Bretagne
31%
sans médecin traitant

APPARTEMENTS DE COORDINATION THÉRAPEUTIQUE EN GROUPEMENT AVEC L'AMISEP

Les Appartements de Coordination Thérapeutique (ACT) sont ouverts à toute personne en situation de précarité touchée par une pathologie chronique invalidante (sida, hépatite, cancer, sclérose en plaque...).

Les ACT proposent un hébergement à titre temporaire pour des personnes en situation de fragilité psychologique et sociale et nécessitant des soins et un suivi médical, de manière à assurer le suivi et la coordination des soins, l'observance des traitements et de permettre un accompagnement psychologique et une aide à l'insertion.

Pour mettre en œuvre leur projet, les ACT s'appuient sur une coordination médicale et psychosociale permettant de développer des projets spécifiques d'accompagnement et de prise en charge des personnes. L'objectif est de permettre un accompagnement thérapeutique, social et éducatif des personnes, encadré par une équipe pluridisciplinaire.

Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation (SIAO 22)

VOLET URGENCE



Le SIAO, dans son aspect dit « urgences » est constitué par le 115 : dispositif départemental de veille sociale, de mise à l'abri et d'orientation des personnes sans domicile ; 4^{ème} numéro d'urgence de France.

Le SIAO est également plus largement un lieu d'observation de la demande pour mieux connaître et suivre les demandes et favoriser une meilleure adaptation des réponses.

Ecouter, informer, évaluer et orienter par téléphone les personnes en situation d'urgence sociale, majeures, seules, en couple ou en famille, mais aussi les organismes qui appellent le 115, et trouver des solutions d'hébergement pour les personnes sans abri sont les missions de ce dispositif.



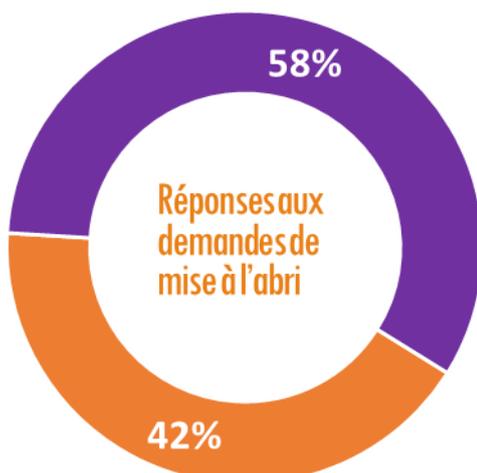
22 926 Appels traités
(+65.7% par rapport à 2022)



1 929 ménages
soit **3 031** personnes



41% femmes
44 ans Âge moyen
57% hommes
65% personnes isolées



■ Les demandes aboutissant à une proposition d'hébergement



25% Des demandes aboutissent à une mise à l'abri

■ Les demandes n'aboutissant pas à une proposition d'hébergement (faute de places, solution trouvée entre temps, statut administratif du demandeur, ...)

Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation (SIAO 22)

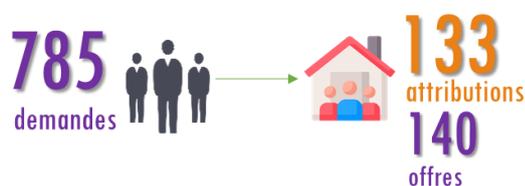
VOLET INSERTION

Le SIAO assure la coordination des acteurs locaux de l'hébergement et du logement. Il veille à instaurer un dialogue permanent afin de développer une collaboration active entre tous les acteurs de l'accueil, de l'hébergement et du logement, y compris les bailleurs sociaux, pour permettre les orientations vers les solutions adaptées d'hébergement ou de logement des personnes sans abri ou risquant de l'être. Il est basé sur des principes fondamentaux :

- L'inconditionnalité de l'accueil et la continuité de la prise en charge : chaque personne et famille sans domicile fixe ou risquant de l'être, ayant besoin d'un hébergement doit pouvoir y accéder, en urgence, si nécessaire et y demeurer jusqu'à son orientation vers une proposition adaptée.

- Le « logement d'abord » : l'hébergement ne doit pas être une étape indispensable, et lorsque la situation du ménage le permet, l'accès direct au logement doit être privilégié avec un accompagnement si nécessaire. Chaque personne ou famille accueillie dans un hébergement ne doit y rester que le temps nécessaire et accéder au logement dans les meilleurs délais, dès lors qu'elle y est prête.

- L'accès au service public : toute personne en ayant besoin doit pouvoir trouver un service de l'accueil et de l'orientation en tout point du territoire, sans discrimination et apportant une réponse à ses besoins.



Le SIAO permet de :

- Coordonner et réguler toutes les places d'hébergement, les logements en résidence sociale ainsi que les logements des organismes qui exercent les activités d'intermédiation locative,
- Veiller à la réalisation d'une évaluation sociale, médicale et psychique des personnes ou familles,
- Traiter équitablement les demandes et faire des propositions d'orientation adaptées,
- Suivre le parcours des personnes ou familles prises en charge, jusqu'à la stabilisation de leur situation,
- Assurer la coordination des acteurs concourant au dispositif de veille sociale,
- Participer à l'observation sociale.

Le SIAO a pour perspective de :

- Consolider les pratiques des évaluateurs SIAO au regard de l'instruction de mars 2022 relative aux missions du SIAO.
- Poursuivre la dynamique engagée avec les structures relais en matière d'organisation des Commissions d'Etude des Situations Préoccupantes (CESP) et d'articulation avec les points santé (approfondissement volet santé de l'évaluation SIAO)
- Intégrer les nouveaux gestionnaires des logements en intermédiation locatives (IML)

Hébergement d'insertion

CENTRES D'HÉBERGEMENT ET DE RÉINSERTION SOCIALE

Les CHRS sont des établissements sociaux et médico-sociaux relevant du Code de l'action sociale et des familles, habilités à recevoir des bénéficiaires de l'aide sociale.

Ils ont une mission d'insertion, c'est-à-dire de prise en charge globale sur les plans administratif, familial, formation et emploi, santé, logement... afin de permettre à la personne de bâtir un projet de vie autonome.

L'admission dans la structure est faite pour une durée déterminée et renouvelable : la situation de la personne accueillie doit faire l'objet d'un bilan tous les six mois.

L'objectif pour la personne ou la famille est d'accéder à une insertion durable en milieu ordinaire adapté (logement, emploi...).

Adalea dispose de 3 CHRS:

- Le CHRS Argos, implanté à Saint-Brieuc dispose de 16 logements en diffus pour une capacité d'accueil de 33 places, permettant d'accueillir aussi bien des personnes seules que des familles avec enfants.

- Le CHRS Ker Gallo, implanté à Loudéac, dispose de 5 logements en diffus pour une capacité d'accueil de 10 places, permettant d'accueillir également des personnes isolées ou des familles.

- Le CHRS Clara ZETKIN, implanté à Saint-Brieuc, dispose de 5 logements soit 14 places et 7 appartements en diffus soit 20 places. Il est spécialisé dans l'hébergement et l'accompagnement des femmes majeures victimes de violences conjugales ayant un besoin de protection et demandeuses d'un soutien psychosocial pour elles et leurs enfants.



15 mois
Durée moyenne de séjour



29 ménages ont quitté l'hébergement en 2023
22 ménages ont accédé à un logement autonome (parc public et privé, logement adapté)

PLACES DE STABILISATION

Les Places de Stabilisation permettent d'accueillir un public très désocialisé, à la rue depuis de nombreuses années, présentant un état de santé dégradé et/ou en rupture avec les structures d'accueil classiques.

Adalea dispose de 6 places de stabilisation, en diffus réparties sur la ville de Saint-Brieuc.

Le lieu d'accueil bénéficie d'un fonctionnement souple, avec un seuil de tolérance élevé vis-à-vis des comportements individuels, « dès lors qu'ils ne portent pas atteinte à l'intégrité physique et morale des hébergés et du personnel ».



8 Personnes accueillies
Personnes isolées

1 femme 28 mois
Durée moyenne de séjour

2 personnes ont quitté le dispositif en 2023

Hébergement d'insertion

TERRITOIRE ACCÉLÉRÉ LOGEMENT D'ABORD

S'inscrivant dans le plan quinquennal pour le logement d'abord et la lutte contre le sans abris, Loudéac Communauté Bretagne Centre a diffusé, début 2022, un appel à manifestation d'intérêt auprès des acteurs associatifs et bailleurs sociaux du territoire pour apporter des réponses au plus près des priorités du plan.

En réponse à cet appel à manifestation d'intérêt, Adalea porte différentes actions à destination des publics en situation d'exclusion sur ce territoire, dans l'objectif de :

- Diversifier l'offre d'hébergement d'urgence avec l'ouverture de 2 logements afin de permettre la mise à l'abri de personnes isolées et de familles, et de permettre un accompagnement en lien avec les besoins du ménage.
- Renforcer et développer les actions pour aller au-devant des publics précaires, via la mise en place d'un accueil de jour itinérant animé par une équipe pluridisciplinaire (infirmière, travailleuse sociale, travailleur pair), sillonnant les 41 communes de l'intercommunalité et mobilisable en urgence sur sollicitation des partenaires.
- Encourager l'expérimentation « Un Chez Soi d'Abord », en proposant l'accès au logement ordinaire aux personnes durablement sans abri présentant des troubles psychiques sévères, des addictions et échappant aux dispositifs d'accompagnement classiques. Cet accès est assorti d'un accompagnement soutenu et pluridisciplinaire au domicile.

Hébergement d'urgence



6 ménages hébergés

7 adultes 5 enfants

4 mois
Durée moyenne de séjour



4 personnes ont quitté l'hébergement en 2023
(Vers un Chez Soi d'Abord, un hébergement d'insertion et réorientée par le 115)

Aller-vers

143 Passages dans les communes / 39 Ménages

72% isolées 13% Sans ressources

PLACEMENT EXTÉRIEUR

Le placement à l'extérieur est une mesure qui a vocation à assurer la réinsertion des personnes placées sous main de justice et à prévenir la récidive en associant un partenaire privilégié de l'Administration Pénitentiaire.

L'objectif du Placement Extérieur, sans surveillance du personnel pénitentiaire est un aménagement de peine sous écrou, permettant à une personne condamnée d'exécuter sa peine en dehors de l'établissement pénitentiaire pour poursuivre une activité professionnelle, même temporaire, participer à une formation ou un stage, un enseignement, rechercher un emploi, suivre un traitement médical, appor-

ter une participation essentielle à la vie de famille ou montrer des efforts sérieux de réadaptation sociale de nature à prévenir les risques de récidive.

2 logements sont déployés dans le cadre de ce dispositif. L'orientation se fait sur décision du Juge d'Application des Peines et peut être activée sur une durée de 4 à 18 mois.

5 Personnes accompagnées

27 ans | 6 mois

Âge moyen

Durée moyenne de séjour

3 sorties
En 2023



Hébergement d'urgence

HYBRITEL ET HYBISCUS

La création d'Hybritel correspond à une réponse à la raréfaction des places en hôtels ; établissements qui satisfont de moins en moins aux exigences sécuritaires et qui proposent des conditions de confort à minima. Par ailleurs, l'augmentation du coût des nuitées hôtelières nécessitait une gestion plus optimisée des mises à l'abri.

Ainsi Hybritel de par sa structuration atypique peut accueillir jusqu'à 54 personnes, dans 27 chambres réparties en 10 logements meublés. La modulation des logements permet l'accueil de familles dans des conditions adaptées à leur composition familiale.

Sur ce même concept de modulation et de réponses à des demandes soit pour des femmes ou des familles, Hybiscus a ouvert ses portes en août 2020. Hybiscus a une capacité d'accueil jusqu'à 26 personnes dans 6 logements, répartis en 13 chambres.

HÉBERGEMENT D'URGENCE POUR FEMMES EN PRÉ OU POST MATERNITÉ

Ce dispositif s'inscrit dans le projet national des 1 000 premiers jours de l'enfant, porté par le Ministère des Solidarités, période fondamentale dans le développement de l'enfant.

Mis en place en 2022, ce dispositif prend en charge des femmes enceintes ou sortantes de maternité sans solution d'hébergement ou de logement : à partir du 4^{ème} mois de grossesse et jusqu'aux 4 mois de l'enfant. Pendant le temps de l'hébergement, la femme est accompagnée par un-e travailleur-se social-e et l'un des objectifs est d'orienter vers le droit commun.

Un logement est affecté à ce dispositif. L'orientation vers l'Hébergement d'Urgence en Pré ou Post maternité est réalisée par le 115. L'appel au 115 peut être réalisé par une maternité ou par un partenaire après avoir reçu l'accord de la femme.

Hybritel



163 Personnes accueillies

104 adultes / **59** enfants



6 mois

Durée moyenne de séjour



Hybiscus



88 Personnes accueillies

66 adultes / **22** enfants



3 mois

Durée moyenne de séjour



2 Femmes accompagnées



22 ans

âge moyen

3 mois

durée moyenne de séjour

1 femme

Avec son enfant
A quitté le dispositif en 2023

Hébergement d'urgence

AIDE AU LOGEMENT TEMPORAIRE (ALT)

L'ALT a pour mission l'accueil à titre temporaire de personnes défavorisées, sans logement et particulièrement celles qui ne peuvent temporairement avoir accès à un logement autonome ouvrant droit aux aides personnelles de logement de droit commun. Un accompagnement social est proposé afin d'aider les ménages hébergés à accéder aux différents droits auxquels ils peuvent prétendre et préparer avec eux un projet de relogement.

Le dispositif ALT correspond à une étape dans un parcours d'insertion et n'est pas une fin en soi.

Ce dispositif s'inscrit également dans le cadre d'une logique d'hébergement en urgence des ménages en difficulté. Dans ce cas, il correspond aux situations de grande précarité (familiale, économique)

42 Ménages accueillis / **54** personnes

 **16** Ménages accueillis
16 femmes / **22** enfants

 **4** durée moyenne de séjour
mois

11 Ménages ont quitté le dispositif en 2023
Vers un logement autonome ou vers un hébergement d'insertion

ALT URGENCE: FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES

L'association Adalea dispose de 4 logements d'urgence spécifiques pour l'accueil des Femmes Victimes de Violences Conjugales. Après une évaluation du 115, les femmes avec ou sans enfant(s) sont orientées vers ces hébergements d'urgence pour une mise à l'abri. 2 logements sont situés à Loudéac et 2 à Saint-Brieuc, dont 1 se trouvant au sein du collectif sécurisé Clara Zetkin.

Le premier objectif de l'ALT Urgence Femmes Victimes de violences conjugales est de permettre l'extraction du domicile conjugal par la mise à l'abri. Puis dans le cadre de cette mise à l'abri, il est proposé aux femmes un accompagnement global dédié.

Logements adaptés

PENSION DE FAMILLE « LE PHARE DE LESSEPS »

Résidence sociale composée de 27 logements, la Pension de Famille peut accueillir 30 personnes, à faibles niveaux de ressources, isolées socialement et qui n'ont pas accès à des logements ordinaires. Celles-ci peuvent disposer d'un « chez-soi », sans limitation de durée.

Elle représente un type d'habitat alternatif qui doit permettre de rompre avec les formes d'hébergement classique en matière de réponse sociale, de cadre et de qualité de vie.

La Pension de Famille est un lieu convivial et chaleureux offrant un logement privatif et des espaces communs. Ce lieu permet aux personnes de se poser, de reprendre confiance en elles, de développer des compétences pour que la perspective d'un logement ordinaire soit envisageable si les personnes le souhaitent.

 **29** Résidents

5 femmes **24** hommes

54 ans
Âge moyen

2 personnes ont quitté le dispositif en 2023

Actions d'accompagnement

ASRL : ACCOMPAGNEMENT SOCIAL RENFORCÉ DANS LE LOGEMENT



Il s'agit d'un accompagnement global d'une durée de 6 mois sur la base d'un projet individualisé portant sur les plans administratif, budgétaire, familial, formation et emploi, santé, logement, etc.

2 mesures sont proposées :

- ASRL accès : pour des ménages ayant effectué une demande auprès du SIAO, orientés sur le dispositif CHRS éclaté et ayant déposé une demande de logement social.

- ASRL maintien : pour des ménages locataires du parc public, rencontrant des difficultés pour se maintenir dans le logement et acceptant un accompagnement renforcé.

ASRU : ACCOMPAGNEMENT SOCIAL RENFORCÉ EN HÉBERGEMENT D'URGENCE

L'Accompagnement Social Renforcé dans l'Urgence vise à préparer les personnes à la sortie progressive des dispositifs d'hébergement d'urgence dans une perspective d'accès au logement et/ou aux offres d'insertion du SIAO.

Ce dispositif propose un accompagnement social permettant de rétablir un accès aux droits, aux soins, à l'emploi, et d'aider le ménage à construire son parcours.

L'orientation est réalisée en lien avec les évaluations des structures relais SIAO.



ASLL : ACCOMPAGNEMENT SOCIAL LIÉ AU LOGEMENT EN GROUPEMENT AVEC ADAPEI NOUVELLES, AMISEP, PENTHIÈVRE ACTIONS, ADMR ET STEREDENN



35%
Sont locataires du parc privé

30%
Sont hébergés chez un tiers

Les ménages rencontrant des difficultés, faisant obstacle à l'accès ou au maintien dans le logement, peuvent bénéficier d'une mesure d'ASLL.

Les objectifs de cette mesure peuvent concerner la gestion administrative et budgétaire liée au logement, l'aide à la recherche de logement ou au maintien dans les lieux, l'aménagement, l'appropriation du logement et l'intégration dans le quartier.

Actions d'accompagnement

FNAVDL : ACCOMPAGNEMENT VERS ET DANS LE LOGEMENT

EN GROUPEMENT AVEC AMISEP, MAISON DE L'ARGOAT, PENTHIÈVRE ACTIONS ET NOZ DEIZ

L'AVDL vise à accorder à des publics éloignés du logement ou en passe d'en être exclu, un accompagnement social spécifique.

En 2021, suite à un appel à projet de la DREETS Bretagne, nos 5 associations se sont constituées en groupement solidaire et ont établi un conventionnement avec les bailleurs sociaux. Ainsi, les bailleurs sociaux peuvent solliciter les associations afin de réaliser soit une mesure d'évaluation, soit une mesure renforcée lorsqu'une problématique santé (au sens de l'OMS) est supposée.

Les mesures AVDL s'inscrivent dans la mise en œuvre du Service Intégré d'Accueil et d'Orientation pour contribuer à la fluidité des parcours hébergement/logement des personnes.

On retrouve 2 types de mesures :

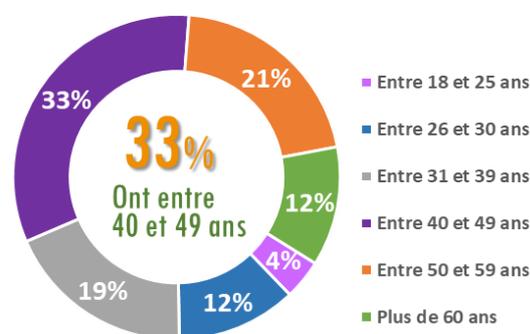
- **Mesure Socle** : intervient exclusivement en cas de problématiques liées à la recherche, à l'accès ou au maintien dans un logement autonome voire dans un logement provisoire au titre de l'ALT
- **Mesure Evaluation et Renforcée** : pour rétablir le lien avec le bailleur et permettre à la personne de trouver les solutions afin qu'elle se maintienne dans le logement.

L'AVDL se fait dans une dynamique d'aller-vers. La durée des mesures est de 3 mois. En fonction des situations, elles peuvent être renouvelées dans la limite de 12 mois.



78 ménages

17 familles monoparentales



AESF : ACCOMPAGNEMENT EN ÉCONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE

EN GROUPEMENT AVEC ADAPEI NOUELLES, AMISEP, STEREDENN ET PENTHIÈVRE ACTIONS

L'AESF est un outil de prévention mis en place par le Conseil Départemental : il a pour but d'aider les parents confrontés à des difficultés de gestion du budget familial ayant des conséquences sur les conditions de vie de l'enfant.

La mesure AESF est mise en œuvre à la demande des parents ou sur proposition des travailleur·euse·s sociaux·ales du Conseil Départemental. La durée de la mesure est de 12 mois.

L'objectif est de restaurer une autonomie dans la gestion budgétaire, dans l'intérêt de l'enfant, pour une meilleure prise en compte de ses besoins.

111 Personnes accompagnées dont **17** Familles monoparentales

41 adultes / **70** enfants

26 Mesures

Actions d'accompagnement

IML : INTERMÉDIATION LOCATIVE

EN PARTENARIAT AVEC AMISEP,
PENTHIÈVRE ACTIONS ET STEREDENN

Ce dispositif permet aux ménages relevant du Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD) et ayant eu une orientation SIAO de prétendre à un logement dans le parc privé.

Cette intermédiation locative facilite ainsi l'accès au logement pour des publics en grande précarité à travers un accompagnement dédié et sécurise les bailleurs privés par la garantie de paiement des loyers.

Adalea accompagne les publics résidant sur le territoire de Saint-Brieuc Armor Agglomération et de Loudéac Communauté Bretagne Centre.

L'accompagnement se fait soit de manière pérenne via le mandat de gestion, soit en sous-location avec un contrat de séjour de 6 mois permettant d'évaluer sa capacité à habiter et d'envisager à l'issue un glissement de bail.

Ses missions sont:

- Une gestion locative rapprochée qui vise à favoriser l'accès et le maintien dans le logement de personnes en situation de précarité,
- Un accompagnement adapté aux besoins du ménage et visant à son autonomie,
- La mobilisation des bailleurs privés, invités à s'inscrire dans un acte solidaire tout en s'assurant une simplicité, une sécurité et une garantie dans la gestion de leur bien et des avantages fiscaux et financiers.

En 2024, le groupement IML 22 a été retenu avec d'autres prestataires pour proposer une offre d'IML sur le département des Côtes d'Armor. Le groupement composé, des associations Adalea, Amisep, Penthièvre Actions et Steredenn, propose un accompagnement qui vise à développer l'autonomie durable des ménages dans le logement et leur vie quotidienne.

Saint Brieuc:

15 Ménages accompagnés

8 Sous-location
7 mandats de gestion

Loudéac:

5 Ménages accompagnés

5 Sous-locations
2 mandats de gestion

* Dont 2 ménages ont bénéficié des deux types d'attributions

Actions d'accueil et d'orientation

DPSMA : DISPOSITIF DE PRÉPARATION À LA SORTIE DE MAISON D'ARRÊT

Le Dispositif de Préparation à la Sortie de Maison d'Arrêt s'adresse aux personnes détenues proches de la fin de peine. Ce dispositif met en œuvre un mode de prise en charge spécifique, celui-ci favorisant une dynamique de projet personnalisé et permettant à la personne détenue de retrouver ses capacités de choix et d'action.

Cet accompagnement est réalisé au sein de la Maison d'Arrêt avec l'appui d'une travailleuse sociale d'Adalea.

Ce dispositif permet de :

- Donner aux personnes détenues un maximum d'informations sur leurs droits et les solutions concrètes qui leur sont accessibles pour résoudre les problèmes qu'elles pensent rencontrer à leur libération.
- Permettre aux détenus d'élaborer un projet concret (emploi, logement, formation).

En 2023, notre action s'est inscrite sur une durée de 6 mois. En effet, la direction du SPIP, au regard du faible nombre de sorties (vers l'hébergement d'insertion ou vers le logement), a souhaité intercaler cette action.

Ainsi, en fin d'année 2023, le SIAO et les professionnelles de la Structure Relais SIAO de Saint-Brieuc ont accompagné et formé les agents du SPIP aux entretiens d'évaluation. Ce partenariat permet aux détenus de la Maison d'Arrêt de Saint-Brieuc de continuer à bénéficier du dispositif de préparation à la sortie.

STRUCTURE RELAIS SIAO

Le Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation 22 (SIAO 22), via la Commission Unique d'Attribution, est l'espace de centralisation de l'offre et de la demande en matière d'hébergement pour le département.

Dans ce cadre, une organisation départementale a été mise en place sur chacun des territoires d'implantation des structures permettant de recevoir les personnes demandeuses d'un hébergement et d'évaluer leurs besoins.

Adalea assure la mission de structure relais SIAO sur les territoires de Saint-Brieuc et Loudéac. Ainsi, les personnes rencontrées et/ou orientées vers nos différents services, qu'elles relèvent de l'urgence, d'un dispositif d'insertion (CHRS, Stabilisation, ALT) ou d'un logement adapté (résidence accueil, maison relais, résidence habitat jeunes) sont orientées par les secrétariats et les travailleurs sociaux vers les structures relais de Loudéac ou de Saint-Brieuc.

L'évaluation SIAO est réalisée à partir du dossier numérique du système d'informations SI SIAO, commun pour l'ensemble des structures évaluatrices, qui sert de cadre pour la réalisation et la transmission des éléments recueillis au SIAO 22.



67 Personnes accompagnées

30 entrées sur le dispositif

18 sorties

68% Ont entre **26** ans et **45** ans

89% des accompagnements > à 3 mois

Entretiens d'évaluation sociale réalisés auprès de :

435 personnes isolées

90 familles monoparentales

17 couples sans enfant

23 couples avec enfant·s

Accompagnement à l'insertion socioprofessionnelle

PRÉPA AVENIR JEUNES

Cette action s'adresse à des jeunes de moins de 26 ans peu ou pas qualifié·e·s, plus éloigné·e·s de la formation ou de l'emploi et qui peuvent être en situation de décrochage ou de rupture professionnelle.

A travers un parcours de 6 mois, PRÉPA Avenir jeunes propose d'engager une démarche de remobilisation et de construction d'un projet professionnel par le biais de mises en situations professionnelles concrètes et dans le cadre d'un accompagnement global visant à lever les freins à l'insertion professionnelle. La PRÉPA Avenir Jeunes privilégie une démarche favorisant un processus d'apprentissage par l'expérience.

À l'issue de sa formation, le-la stagiaire :

- a identifié et consolidé des compétences sociales et professionnelles,
- est en capacité de valoriser le parcours réalisé et les compétences qu'il aura acquises, en vue, si possible, de formaliser et de valider un projet professionnel réaliste et construire un plan d'actions précis pour sa mise en œuvre.

Ce travail de valorisation des compétences et de construction du projet professionnel se fait de manière continue tout au long du parcours du de la jeune, à l'aide de supports variés et innovants, en lien avec les

partenaires du territoire pour sécuriser et assurer la continuité du parcours du stagiaire à l'issue de sa formation.

La PRÉPA Avenir Jeunes a pour objectifs de permettre à ces jeunes de :

- Reprendre confiance en elles/eux et restaurer l'estime de soi,
- Restaurer le lien avec leurs pairs, les institutions et les administrations, le monde du travail,
- Lutter contre le non-recours, favoriser « l'aller -vers » et l'accès aux droits,
- Les rendre acteurs de leur parcours,
- Bénéficier d'une remise à niveau du socle des compétences de base,
- Accréditer les compétences déjà acquises et celles développées pendant le parcours de formation,
- Permettre et encourager l'engagement dans une démarche de certification des compétences acquises,
- Se projeter dans le monde du travail en construisant un projet professionnel réaliste,
- Envisager un parcours de formation qualifiante si nécessaire.

282 Stagiaires

45%
hommes

55%
femmes

53%
ont -18 ans

33%
Poursuivent
leur parcours
En 2024

67%
Ont validé
leur parcours
sur 188 stagiaires sortis en 2023

Au jour de leur sortie de parcours PREPA AVENIR JEUNES

21%
Poursuivent un
Accompagnement
d'Accès à la
Qualification

63%
Poursuivent
leur recherche de
formation ou
d'emploi

6%
Ont trouvé
une formation
qualifiante ou
non qualifiante

10%
Ont trouvé
un emploi



60 575 Heures en centre

20 688 Heures en entreprise

Accompagnement à l'insertion socioprofessionnelle

PRÉPA AVENIR TERRITORIALE PUBLIC PJJ

Depuis 2018, Adalea met en place une Prépa Avenir Territoriale en partenariat avec la PJJ (Protection Judiciaire de la Jeunesse) de Saint-Brieuc et de Guingamp.

Cette action de formation spécifique est née du constat que peu de dispositifs de droit commun étaient adaptés aux besoins des jeunes suivis par la PJJ (amplitudes horaires et durée de parcours / effectif des sessions collectives / partenariat insertion socioprofessionnelle et éducatif / etc.)

Ce dispositif propose un parcours d'accompagnement socio-professionnel de 1 à 6 mois aux jeunes suivis/ ayant été suivis par la PJJ âgés de 16 à 21 ans afin de :

- Remobiliser ;
- Renforcer l'autonomie ;
- Découvrir le milieu professionnel à travers des immersions en entreprise ;
- Développer des compétences sociales et techniques ;
- Ouvrir à la vie culturelle et citoyenne ;
- Engager une remédiation scolaire.

Des actions citoyennes, notamment en lien avec la mobilité, sont mises en place auprès des jeunes accueillis, comme :

- Recensement citoyen, Journée Défense et Citoyenneté pour 4 jeunes ;
- Remédiation scolaire, Passage du Certificat de Formation Générale ;
- Passage Attestations Scolaires de Sécurité Routière (ASSR) et/ou permis cyclomoteur pour 13 jeunes ;
- Mise en place de cours de code de la route en lien avec des auto-écoles du territoire ;
- Ouverture à la culture avec adhésion au Pass Culture pour 10 jeunes.

2 905 Heures en centre
877 Heures en entreprise

22 bénéficiaires
86 % hommes
14 % femmes
77 % ont -18 ans

55 %
Ont validé leur parcours en 2023

Au jour de leur sortie de parcours PREPA AVENIR TERRITORIALE

18 %
Poursuivent un Accompagnement d'Accès à la Qualification

18 %
Ont trouvé une formation qualifiante ou non qualifiante

10 %
Ont trouvé un emploi

Accompagnement à l'insertion socioprofessionnelle

ELAN : ACTION DE REMOBILISATION POUR LES ALLOCATAIRES DU RSA EN GROUPEMENT SOLIDAIRE AVEC L'AMISEP, LA MAISON DE L'ARGOAT ET STEREDENN

Suite à un appel à projet du Conseil Départemental des Côtes-d'Armor, Adalea a été retenue pour mettre en œuvre, sur les territoires de Saint-Brieuc, Lamballe et Loudéac des actions de remobilisation destinées aux allocataires du RSA afin de déployer des accompagnements innovants. Trois types de parcours sont proposés : santé et confiance en soi, mobilisation des compétences sociales et construction d'un parcours socioprofessionnel.

Elan constitue une action de remobilisation conjuguant accompagnement individuel et collectif s'appuyant sur un réel travail de partenariat local, en faisant intervenir, entre autres :

- de l'art-thérapie : cette approche permet à la personne d'exprimer ses sentiments, ses ressentis ou ses craintes à travers la création artistique ;
- de la médiation animale : afin de développer ou maintenir leurs compétences psychosociales ;
- de la sophrologie afin d'appréhender des techniques de relaxation ;
- du théâtre, avec l'appui du Théâtre du Totem, afin d'aborder la prise de parole en public, la gestion du

stress, la confiance en soi, la relation à l'autre ;
- de l'ouverture au bénévolat avec l'appui de France Bénévolat pour présenter le bénévolat aux bénéficiaires et faciliter les mises en relation entre les personnes et les structures.

Ce dispositif a permis aux bénéficiaires :

- d'entrer en ateliers et chantiers d'insertion,
- d'entrer en formation pré-qualifiante,
- d'être orientés vers l'accompagnement global de Pôle Emploi,
- d'engager un parcours de soin,
- de sortir de l'isolement.

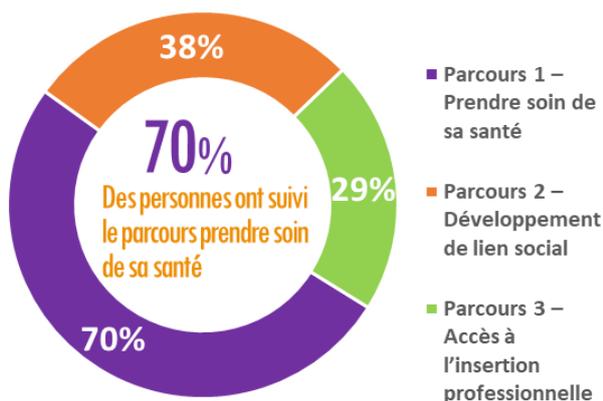
77 Personnes accompagnées

68%
femmes

32%
hommes

49%
Sont âgé·e·s
entre 26 et 45 ans

43%
Ont un niveau 3
(CAP/Brevet)



A noter qu'une personne peut suivre plusieurs parcours

Accompagnement à la construction d'un projet professionnel

PRÉPA PROJET

La PRÉPA Projet s'adresse à des personnes ayant besoin d'être conseillées et guidées pour découvrir des métiers, élargir leurs choix professionnels et construire leur projet professionnel.

Un parcours individualisé est proposé à la carte avec :

- Des ateliers permettant de définir un projet professionnel,
- Des périodes d'immersion professionnelle en entreprise,
- Un accompagnement personnalisé tout au long du parcours.

La prestation doit permettre de :

- Reprendre confiance en soi, apprendre à se connaître et développer son autonomie (faire des choix, apprendre à s'orienter) ;
- Découvrir des secteurs d'activités et des métiers ;
- Elargir les choix professionnels ;
- Définir un projet professionnel en l'évaluant au regard de leurs potentiels et de la réalité économique ;

- Concrétiser ce projet en explorant le secteur professionnel visé et en se préparant à l'entrée en formation qualifiante.

Depuis 2023, ce dispositif est proposé sur Lamballe en plus de Saint-Brieuc et Loudéac. Un des axes forts de la PRÉPA Projet repose sur des rallyes découverte métiers, en lien avec les entreprises du territoire. L'objectif est la présentation concrète des secteurs et métiers du territoire par les professionnels y exerçant et par les entreprises elles-mêmes. Ces rallyes sont axés sur les métiers en tensions et en développement du territoire. En 2023, nous avons organisé 7 rallyes sur le territoire de Saint-Brieuc avec un total de 139 participants.

407 stagiaires

28 ans
Âge moyen

62%
femmes

38%
hommes

21 657 Heures en centre

10 999 Heures en entreprise

Lieux de formation:

61 à Loudéac

309 à Saint-Brieuc

37 à Lamballe



23%

Poursuivent leur parcours
En 2024

68%

Ont validé leur parcours
en 2023

55%

Ont validé leur projet
en 2023

Au jour de leur sortie de parcours PRÉPA PROJET

22%

Poursuivent un
Accompagnement
d'Accès à la
Qualification

27%

Ont trouvé
une formation
qualifiante ou
non qualifiante

29%

Ont trouvé
un emploi

Remise à niveau des savoirs de base et Français Langue Étrangère (FLE)

PRÉPA CLÉS

La PRÉPA Clés s'adresse à des personnes qui souhaitent développer leurs compétences clés dans le cadre de leur projet d'insertion professionnelle. PRÉPA Clés propose, en fonction des besoins des personnes, un diagnostic du niveau de maîtrise des compétences clés, un parcours individualisé d'acquisition de compétences, un accompagnement socio-professionnel renforcé.

La PRÉPA Clés est également pour chaque territoire, un lieu ressource pour l'accès à la formation des personnes en situation d'illettrisme.

Adalea intervient sur l'accompagnement à l'illettrisme et au Français Langue Étrangère (FLE) sur les territoires de Loudéac et Pontivy.

Expérimentant depuis 2022 des ateliers spécifiques auprès de publics et territoires cibles, en parallèle des ateliers permanents sur Loudéac et Pontivy, nous avons poursuivi en

2023 :

- Des ateliers PRÉPA Clés dédiés aux publics ukrainiens sur le territoire du Mené, en réponse à la demande de Coallia ;
- Des ateliers PRÉPA Clés dédiés aux mineurs non accompagnés sur Loudéac suite à la demande de l'association Visages d'Espoir qui accompagne ces publics.

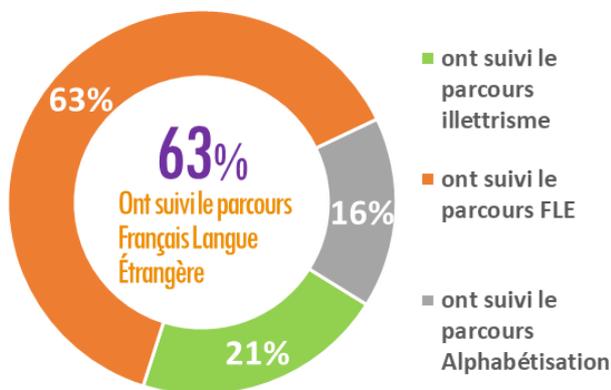
226 stagiaires

61%
femmes

39%
hommes

42%

Ont entre 26 et 45 ans



7 726 Heures en centre

36%

Poursuivent leur parcours
En 2024

64%

Ont validé leur parcours
en 2023

Au jour de leur sortie de parcours PREPA PROJET

4%

Poursuivent leurs recherches de formation ou d'emploi

14%

Ont trouvé une formation qualifiante ou non qualifiante

13%

Ont trouvé un emploi

COMPÉTENCES CLÉS

Intervenant sous forme de prestation à la carte auprès de particuliers ou entreprises, nous proposons des cours de Français Langue Étrangère et/ou illettrisme.

En 2023, 2 salarié·e·s ont été accompagné·e·s dans ce cadre, à la demande d'entreprises du secteur de l'industrie agroalimentaire.

2 Salarié·e·s d'entreprise accompagné·e·s

205 Heures de formation

Accompagnement à la mobilité

AUTO-ÉCOLES SOLIDAIRES

Adalea dispose de 3 Auto-Écoles Solidaires à : Loudéac, Pontivy et Ploërmel. Depuis leur ouverture, les Auto-Écoles Solidaires ont su répondre aux attentes des publics confrontés à des problématiques de mobilité.

Elles atteignent aujourd'hui leur fonctionnement optimal. Dans tous les cas, les Auto-Écoles Solidaires ne se positionnent pas en tant que concurrentes des auto-écoles « classiques » mais bien en complémentarité, en s'adressant à des publics ne relevant pas de ces auto-écoles. En effet, elles s'adressent à des publics qui présentent des dif-

ficultés d'apprentissage et/ou des difficultés financières.

La finalité de ce dispositif est l'accès à la mobilité dans une perspective d'insertion socioprofessionnelle.

Nous accueillons de plus en plus de personnes en difficulté face à la langue française sur les dispositifs d'Auto-Écoles Solidaires. Une des actions prévues dans le projet de service des Auto-Écoles Solidaires est la mise en place de sessions linguistiques / apprentissage du français spécifique au public accueilli sur ce dispositif.

84

Personnes accompagnées
(dont 48 entrées en 2023)



650

Depuis l'ouverture

64%
femmes

36%
hommes

30
ans
Âge moyen

49% Des bénéficiaires sont
allocataires du RSA

21 Codes de la route obtenus

18 Permis obtenus

38% à la 1^{ère} présentation

61% à la 1^{ère} présentation

33%

ont obtenu un
emploi après l'obtention
du permis de conduire

12%

sont en parcours de
formation après l'obtention
du permis de conduire

Accompagnement à la mobilité

PLATEFORME MOBILITÉ SOLIDAIRE

La plateforme mobilité Baie Mobil' propose aux personnes ayant une problématique de mobilité des actions d'informations et d'accompagnement pour :

- Accroître leur autonomie ;
- Favoriser leur insertion professionnelle et leur maintien en emploi.

En passant par un diagnostic mobilité individuel qui permet de définir les besoins des personnes, Baie Mobil' oriente les personnes vers les services existants et adaptés, et, selon les situations de chacun, les accompagne sur leurs besoins individuels (ex. planifier un trajet en bus / dépasser en pratique les appréhensions d'utilisation des transports en commun / financer son permis de conduire, etc.).

La plateforme permet aux personnes de conforter et développer leurs compétences mobilité facilitant l'accès et le maintien aux emplois locaux du territoire.

Par le travail d'une conseillère mobilité, nous activons une veille sur les dispositifs existants afin de coordonner et diffuser l'information. L'accompagnement mis en place se réalise via des ateliers collectifs et/ ou des entretiens individuels, au plus près du public : la conseillère mobilité

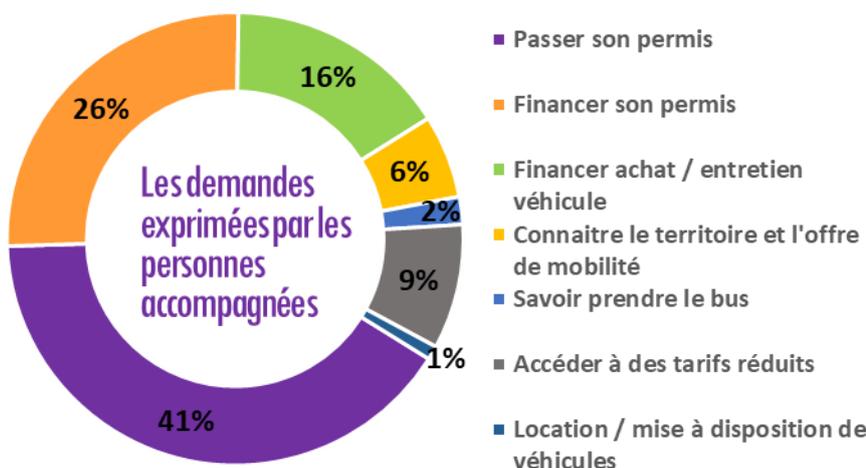
se déplace sur les lieux d'habitation des personnes.

En 2023, Baie Mobil' a reçu plus de 260 orientations pour des besoins d'informations / accompagnements. Ce volume important nécessite de renforcer les moyens humains affectés à la plateforme mobilité.

Les 2 plateformes mobilité de St-Brieuc et Lamballe travaillent en partenariat depuis leur création, que ce soit en termes d'échanges de pratiques et/ou outils, mais aussi d'accompagnement de publics ou de réorientation d'un service à un autre. La publication d'un appel à manifestation d'intérêt, porté par le réseau CLER - Réseau pour la transition énergétique-, sur les enjeux de l'éco-mobilité a été l'occasion de rejoindre nos forces et d'y répondre.

2024 sera donc une année de lancement du programme « Le tandem de l'éco-mobilité » à l'échelle des 2 territoires : Saint-Brieuc Armor Agglomération et Lamballe Terre et Mer, afin de développer un bouquet d'offres en éco-mobilité.

161 Personnes accompagnées
51% femmes
49% hommes



48%
Ont entre 26 et 45 ans

58% Résident sur Saint Brieuc

42% Résident dans l'agglomération de Saint Brieuc

Ateliers et Chantiers d'Insertion

Les Ateliers et Chantiers d'Insertion proposent une démarche d'accompagnement vers l'emploi durable, fondée sur une expérience de travail.

Le parcours socio-professionnel des personnes repose sur deux missions fondamentales :

- Le Conseil en Transition Professionnelle, qui assure un suivi individualisé de chaque salarié : projet professionnel et objectifs en matière d'emploi et de formation, accompagnement sur la situation individuelle, sociale, familiale et administrative.
- L'Encadrement Technique qui anime l'activité de production économique. La mise en situation de travail est un levier puissant de remobilisation, elle permet de créer du lien, de reprendre confiance en soi et favorise les apprentissages.

La vie des personnes qui entrent sur le chantier est marquée par des difficultés et des ruptures personnelles de natures diverses, qui ont parfois pu les faire basculer dans la pauvreté ou la grande pauvreté. Notre proposition d'accueil, d'intégration et d'accompagnement prend en compte ces trajectoires de vie pour s'adapter à chaque situation et apporter des ressources nouvelles, qui ont pu manquer pour faire face, le moment venu : lien social, formation, santé, mobilité, logement, revenus et protections liées au statut de salarié·e.

Notre attention première se porte sur les ressources de la personne, ses compétences, le potentiel et l'envie de chacune et de chacun : tout le monde est employable et l'action révèle les atouts.

Ce dispositif permet de :

En matière d'accompagnement :

- Accompagner les transitions professionnelles vers l'emploi durable,
- Valoriser les atouts, savoir-faire et compétences des salarié·e·s,
- Contribuer à faire de l'emploi un droit.

En matière de production :

- Respecter les délais de réalisation,
- Veiller au soin et à la qualité des prestations,
- Répondre aux attentes spécifiques des clients,
- Travailler en lien avec d'autres entreprises.

Les Ateliers et Chantiers d'Insertion ont pour perspectives de :

- Maintenir et développer du support peinture second-œuvre bâtiment,
- Consolider du support Economie Circulaire et Réemploi des matériaux du bâtiment,
- Déployer du support Littoral et Plantes Invasives.

34 Salarié.e.s
en transition professionnelle

8 femmes | **26** hommes | **36** Âge moyen



91%
Sont en situation de
grande précarité
(Bénéficiaires de
minimas sociaux ou
sans ressource)

6
mois
Durée moyenne
de contrat

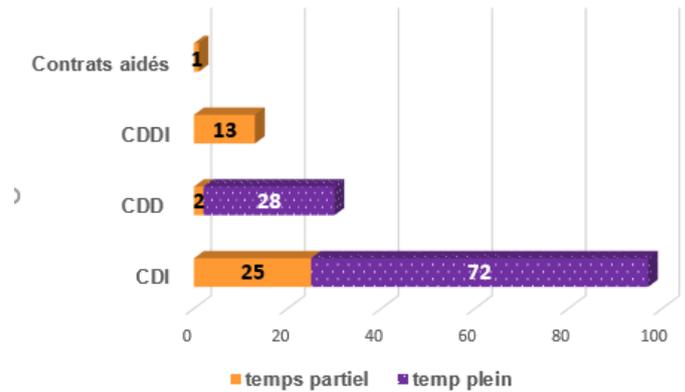
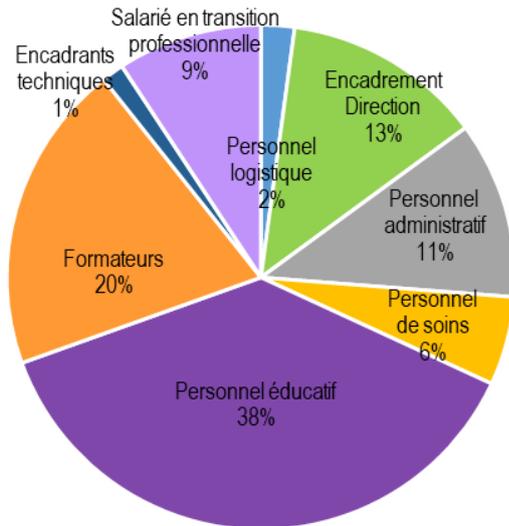
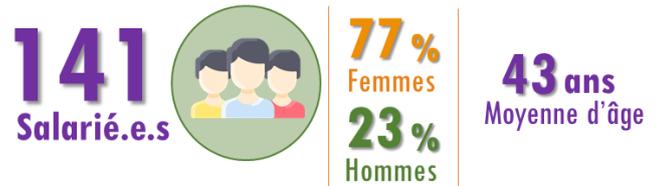
2 387
Heures en
entreprise
effectuées
par les salarié·e·s
en transition
professionnelle

20%
De sortie
en emploi
durable

Ressources humaines

LES EFFECTIFS ET LEURS TYPOLOGIES

Le nombre de salarié·e·s est constant depuis l'année 2023. Les postes éducatifs et de formation restent comme les années précédentes, prépondérants au sein de l'association.



113 Salarié.e.s bénéficiaires de formation

3 106 heures de formation



75 424 € de budget alloué à la formation

52% Fonds OPCO Santé
48% Fonds propres

LA FORMATION DU PERSONNEL

S'inscrivant en lien direct avec les missions d'accueil et d'accompagnement des personnes, la formation du personnel reste une composante majeure dans la politique de ressources humaines de l'association. Le nombre de bénéficiaires (+3,66%) ainsi que le nombre d'heures (+2,47%) est en légère hausse avec un investissement hors plan en augmentation également par rapport à 2022 (52% contre 48%).

LE DIALOGUE SOCIAL

Maintenant un dialogue de qualité et une volonté commune de conforter les conditions de travail des salarié·e·s de l'association, les représentant·e·s du personnel et la direction, dans le cadre de la négociation annuelle obligatoire, ont travaillé en 2023 tout spécialement sur:

- Un accord lié aux droits aux congés et les modalités de prise de ces congés;
- Un accord pour Prévenir et Agir contre les Violences et le Harcèlement au Travail ;
- Un accord collectif relatif à l'égalité entre les femmes et les hommes;
- Un accord sur le dialogue social au sein de l'association.



Bénévolat

BÉNÉVOLAT D'ACTIONS ET DE COMPÉTENCES

1 244
heures
de bénévolat
cumulé



24
Bénévoles
(sur l'année)

14
d'actions
10
Administrateur·rice·s

Le bénévolat d'actions, de compétences s'inscrit en complémentarité de l'activité salariée afin de couvrir les besoins des publics. Citons en exemple :

la médecine, l'assistance médicale, l'ostéopathie, la kinésithérapie, la pharmacie, la coiffure, l'appui aux compétences clés ou le soutien technique lors des ateliers de petite menuiserie.

GOVERNANCE ASSOCIATIVE

Acteur·rice·s garant·e·s des valeurs de l'association et investi·e·s dans les grandes prises de décisions pour l'association Adalea, les administrateur·rice·s s'investissent à travers les réunions des instances délibératives mais également à travers les événements organisés par l'association ou ses partenaires, ou encore à travers des commissions de travail ou comités de pilotage ouverts aux salarié·e·s de l'association telles que finances / ressources humaines / mécénat / gouvernance / projet associatif / immobilier ou encore les commissions par pôles.

127 Réunions
ou évènements

776 heures
cumulées

38 Réunions
des commissions
ou comités de pilotage

7 Réunions
du Conseil d'Administration
ou du bureau

VALORISATION COMPTABLE DU BÉNÉVOLAT

Depuis 2020, en lien avec l'évolution du plan comptable, le bénévolat d'action, de compétences ou de gouvernance est dorénavant inscrit en comptabilité au titre des contributions volontaires en nature.

Une valeur monétaire de 30€ de l'heure lui est attribuée afin d'indiquer la plus-value que représente l'engagement bénévole pour les actions de l'association. Tout comme l'investissement des salarié·e·s, l'implication des bénévoles est précieuse pour le fonctionnement de l'association Adalea et complète la réponse apportée aux besoins des personnes qu'elle accompagne.

43 777 €
contributions bénévoles
(valorisation comptable du bénévolat)



Zooms sur :

« Un Chez Soi d'Abord » en milieu rural : de l'expérimentation à la pérennisation

Engagée depuis 2021 avec le soutien de la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté, l'expérimentation a porté ses fruits par la création d'un établissement d'Appartement de Coordination Thérapeutique (ACT) « Un Chez Soi d'Abord » en décembre 2023 dans le cadre d'un appel à projets de l'ARS, avec en perspective l'ouverture de 55 places sur le département d'ici fin 2025. Une belle victoire pour notre département ! Les 7 partenaires (Adalea, Amisep, Adapei les Nouëlles, Association Addictions France,

Fondation St-Jean de Dieu, Fondation Bon Sauveur, Association hospitalière de Bretagne) se sont constitués en GCSMS pour porter cette nouvelle offre médico-sociale destinée aux personnes sans-abris avec une pathologie psychiatrique.

La médiation sociale sur l'urgence

Le poste de médiation sociale sur l'urgence a été créé à l'automne 2021, afin de répondre aux besoins de médiation sociale et d'orientation des personnes hébergées sur les structures d'hébergement d'urgence, via une orientation 115, sur l'agglomération briochine. Il s'agit d'aller vers les publics en situation de grande précarité, accueillis sur le territoire : Hybritel, Hybiscus, Emmaüs et hôtels partenaires conventionnés avec le 115. Le professionnel en charge de cette mission rencontre plusieurs personnes par jour sur les dispositifs cités ci-dessus.

Les objectifs de ces rencontres sont :

- De repérer les besoins des publics,
- De s'assurer que les besoins primaires sont couverts (orientation vers le secteur caritatif).
- D'orienter les personnes vers les différentes ressources du territoire (santé, ouverture de droits, entretiens SIAO...).

Il s'agit donc de répondre à une double mission de médiation et d'orientation.

Le professionnel en charge de cette mission s'assure en effet que la prise en charge se passe dans le respect du règlement de la structure, que les interactions entre les personnes accueillies et les autres usagers sont sereines et les échanges avec le personnel des structures sont cordiaux. Il est également un interlocuteur privilégié des hôtels partenaires du 115, au sein desquels il effectue des passages très réguliers afin de limiter tout risque d'exclusion de personnes en raison d'un comportement inadapté.

Pour réaliser sa mission, le professionnel est en lien étroit avec tous types de partenaires qui accompagnent les personnes de façon ponctuelle ou régulière dans divers

champs (santé, logement, alimentation, droits sociaux...) : la MDD, le CCAS, le SIAO, le CSAPA, le Point Santé, les hôpitaux généraux et psychiatriques, l'EMPP, la CIMADE, la préfecture, les organisations caritatives, les associations gestionnaires de la protection des majeurs, etc.

Un point quotidien est réalisé entre le professionnel en charge de cette mission et les écoutant.e.s du 115 pour renforcer l'évaluation sociale des personnes orientées et adapter au mieux la prise en charge.

Des échanges réguliers sont en cours avec :

- les hôtes d'accueil des structures hébergement d'urgence d'Adalea (Hybritel, Hybiscus)
- les professionnel.le.s de la Boutique Solidarité fréquentée par des personnes rencontrées sur les lieux d'hébergement.
- les travailleuses sociales d'Accueil Ecoute Femmes pour y orienter les femmes victimes de violences.
- avec les évaluatrices SIAO, permettant d'avoir un regard commun sur la situation et préconiser la mesure d'accompagnement la plus adaptée possible (AVDL, ASLL, ASRU...) ou l'orientation CHRS, Pension de Famille, ALT, etc.

En voyant les personnes régulièrement, le professionnel en charge de cette mission assure une veille de la situation et en réfère au 115 et aux partenaires afin de mettre en place l'accompagnement le plus adapté.

Zoom sur :

Rénovation des locaux de la Maison du Département de Saint-Brieuc

Dans le cadre d'un appel d'offres du Conseil Départemental des Côtes d'Armor, avec un lot peinture réservé aux Structures de l'Insertion par l'Activité économique, notre équipe a été missionnée pour le chantier de rénovation de la Maison du Département de Saint-Brieuc. Un chantier de grande ampleur qui a mobilisé toute l'équipe pendant plusieurs mois.

Ce type de chantiers permet de réunir toutes les conditions pour mener nos missions : préparation, formation aux gestes et techniques, multiplicité des supports, coordination avec les autres corps d'état, activité dans la durée, respect des attendus du cahier des charges en matière de coût, de qualité et de délais.

Le chantier s'est déroulé sur une durée de 5 mois et a représenté 3 030 heures de travail.

Ce chantier a permis de :

- Transmettre et valoriser des savoir-faire et des compétences, remise en confiance ;
- Respecter des délais et des coûts ;
- Offrir une qualité de réalisation.



Ce chantier a été perçu comme un véritable défi. Les salarié·e·s se sont donc fortement impliqués sur le chantier, conscient·e·s de l'importance de fournir un travail soigné et de qualité.

Il a également permis aux salarié·e·s en transition professionnelle de voir, en situation de travail, différents professionnels du bâtiment : électricien, plombier, chauffagiste, menuisier, plaquiste ou solier, etc. Cela leur permet de mieux se représenter les métiers et de s'ouvrir en termes d'aspiration professionnelle.

Il est à noter des avancées dans le parcours d'accès à la formation et/ou emploi des salariés, qui ont participé au chantier :

- 14 personnes ont bénéficié de mise en situation professionnelle (Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel – PMSMP – ou emploi),
- 16 contrats de travail signés dont 10 dans la peinture,
- 5 sorties en emploi et 1 sortie vers une formation qualifiante.



Zooms sur :

Le développement du numérique dans nos actions

La digitalisation : l'association Adalea a répondu, en septembre 2021, à l'appel à manifestation d'intérêt lancé par le Conseil Régional afin d'être accompagnée dans un plan de digitalisation de ses dispositifs de formation. Il s'agit d'une approche où l'outil digital devient complémentaire de l'action de formation en présentiel et non comme outil de substitution.

Pour ce faire, Adalea souhaite mettre en place une plateforme numérique de formation afin de :

- Permettre au pôle Emploi-Formation d'Adalea de se professionnaliser au numérique et digitaliser son offre de formation professionnelle,
- Proposer, via une plateforme pédagogique, une offre de formation multimodale et individualisée en digitalisant les contenus des formations pré-qualifiantes,
- Développer des outils collaboratifs entre stagiaires et/ou entre formateurs pour favoriser les dynamiques collectives et les échanges entre pairs.

Ce développement, initié depuis 2021, se concrétisera en 2024 avec la création d'une plateforme de contenus pédagogiques, de la formation des équipes à son utilisation et la création des contenus avec l'objectif d'ouvrir des accès aux stagiaires sur le 2nd semestre 2024.

Les badges numériques : Un Open Badge est l'incarnation numérique d'une expérience, d'une compétence ou d'un savoir. Les Open Badges peuvent être utilisés, via le CV, pour confirmer l'acquisition d'aptitudes, de connaissances ou de compétences qui ne sont pas reconnues par un diplôme ou une certification formelle.



Avec le soutien de la Région Bretagne, les formateur·rice·s de la PREPA Avenir Jeunes participent à une expérimentation régionale de déploiement des badges numériques au sein du parcours PREPA Avenir Jeunes.

L'intégration du numérique au sein des Auto-Écoles

Solidaires : l'ère du numérique s'invite aussi dans le champ de la mobilité et des Auto-Écoles Solidaires. Le livret d'apprentissage de l'élève, jusqu'ici en papier, devient obligatoirement numérique et impose aux monitrices d'auto-écoles l'utilisation de tablettes numériques. Ces outils permettent d'avoir un suivi numérique de chaque élève, mais aussi de se baser sur des supports numériques d'explication, à l'appui des cours de conduite (photos, vidéos, schémas, etc.).

En parallèle, par l'acquisition d'un simulateur de conduite sur le site de Pontivy, les 3 Auto-Écoles Solidaires sont désormais équipées de simulateur de conduite, réel outil d'apprentissage.

Mise en place d'un groupement coopératif sur les actions de formation

Fort d'expériences de collaboration réussies entre l'Amisep et Adalea, et à l'occasion des nouvelles consultations PRÉPA de 2023, le groupement s'enrichit de l'adhésion de deux nouvelles structures bretonnes bien identifiées dans le domaine de l'insertion et l'orientation socio-professionnelle : PRISME et DON-BOSCO. Cette volonté de collaboration prend sa source dans le partage de valeurs communes à chacune de nos structures : la lutte contre les inégalités, les discriminations et l'accompagnement des publics les plus vulnérables.

Chacune de nos structures possède une expérience de plusieurs années et une expertise affirmée dans le champ de la formation professionnelle, axée majoritairement sur l'insertion et l'orientation professionnelles s'appuyant sur différents dispositifs et savoir-faire : de l'accompagnement au logement, à l'hébergement d'urgence, à l'insertion par

l'activité économique, à l'accueil des réfugié·e·s et demandeur·se·s d'asile, à la santé et aussi à la prévention spécialisée. Cette capacité opérationnelle s'appuie et est soutenue par un maillage territorial issu de partenariats initiés depuis des années qui se bonifie au fil du temps par des échanges et collaborations régulières.

Notre couverture territoriale s'étend ainsi sur les 4 départements bretons et nos structures sont présentes sur plus de 16 lieux.

La création de notre groupement coopératif s'inscrit dans une volonté de collaboration dans la durée qui va nous permettre de mutualiser et d'améliorer nos moyens d'intervention afin de gagner en efficacité et en qualité, dans l'intérêt des politiques publiques menées en direction des publics les plus éloignés de l'emploi.

Zoom sur :

Le Pass' Logement

Adalea accueille au sein de ses hébergements d'urgence et d'insertion (Allocation Logement Temporaire, Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale, Places de Stabilisation), des personnes et des familles en situation de précarité disposant de ressources financières très limitées.

Lorsqu'elles quittent nos dispositifs pour un logement autonome, elles ne relèvent pas toujours des soutiens de droit commun. Le paiement du dépôt de garantie, du 1^{er} mois de loyer, de l'assurance habitation, de l'ameublement de première nécessité sont autant de dépenses qui peuvent complexifier l'installation dans le logement.

Lors de l'accès à un logement, que ce soit du parc privé ou public, la possibilité de négocier une entrée au 1^{er} du mois n'est pas toujours possible, entraînant ainsi des périodes de locations non couvertes par les Allocations Logement ; seuls les mois pleins étant pris en compte.

À cela s'ajoute une période de transition, nécessaire à l'ameublement du nouveau logement, difficile à anticiper par manque de place dans l'hébergement occupé. Cette période engendre le paiement de la participation financière de l'hébergement auquel s'additionne celui du loyer du nouveau logement.

Même si dans le cadre des hébergements d'insertion, la sortie vers le logement a été travaillée et anticipée, cela peut mettre en difficulté certains ménages. En effet, leurs ressources proviennent principalement des minima sociaux et épargner pour anticiper l'entrée dans un logement n'est pas toujours évidente. Le cumul de ces frais

peut d'ailleurs venir déstabiliser des budgets, qui pouvaient, dans le cadre de l'accompagnement proposé, avoir trouvé un équilibre.

Cette action permet de :

- Accélérer l'entrée en logement autonome tout en maintenant un équilibre budgétaire,
- Réunir les conditions d'une bonne installation, durable, dans un logement autonome.



18 Ménages
accompagnés

865€ D'aides en
moyenne
Par ménage

Il s'agit d'allouer une enveloppe de 1 000 € maximum par ménage hébergé sur les dispositifs (accueil de jour, hébergement d'urgence, d'insertion, Pension de Famille, ASRL-ASR), ayant obtenu une attribution de logement soit dans le parc public soit dans le parc privé. Cette allocation vise à prendre en charge les dépenses liées à l'entrée du logement (1^{er} loyer, fluides, assurance, électroménager et mobilier) et est versée directement au prestataire.

Le dossier de demande est constitué par le/la référent.e Adalea, en appui de la personnes accueillie et est instruit à travers une commission interne.

Cette action a bénéficié des fonds Stratégie Pauvreté. Ce financement n'étant pas pérenne, une recherche de fonds privés est en cours afin de renouveler cette action et permettre aux personnes accompagnées d'intégrer un logement dans de bonnes conditions.

STRATÉGIE
DE PRÉVENTION ET
DE LUTTE CONTRE
LA PAUVRETÉ

Le soutien à l'innovation

De nombreux partenaires, qu'ils s'agissent de particuliers, d'associations, d'entreprises ou de fondations, soutiennent chaque année financièrement et matériellement l'association. Ils affirment ainsi leur engagement aux côtés d'Adalea et des causes qu'elle défend. En 2023, l'engagement de ces partenaires a permis le développement des actions suivantes :

Le projet Atouts Cœur :

Par le soutien financier d'Axa Atout Cœur, un programme d'ateliers gratuits ouverts à tous les publics d'Adalea a été proposé afin de travailler sur la confiance et l'estime de soi ; leviers pour aider les personnes à retrouver autonomie et pouvoir d'agir. 53 ateliers ont été organisés en 2023 allant du théâtre participatif au cirque dans les arbres en passant par la médiation animale et la pratique du sport pour tou-te-s. Plus de 100 personnes accompagnées en ont bénéficié.

L'achat d'un simulateur de conduite pour l'Auto-école Solidaire de Pontivy :

Convaincue de l'intérêt de mettre ces outils virtuels que sont les simulateurs de conduite au service de l'accompagnement des personnes dans leur parcours mobilité, l'association a pu, grâce au soutien de donateurs particuliers, équiper ses 3 Auto-Écoles Solidaires (Ploërmel en 2019, Loudéac en 2022 et Pontivy en 2023).

Une Auto pour l'Emploi sur Loudéac :

Il s'agit d'un service de location solidaire adossé à l'Auto-École Solidaire de Loudéac accessible dès l'obtention du permis de conduire et associé à un accompagnement individuel vers des solutions pérennes de mobilité. Ce projet a été soutenu par la région Bretagne, la fondation Roole et le Crédit Mutuel de Bretagne ainsi que des particuliers. Le soutien des mécènes a permis l'achat de 2 véhicules.

La lutte contre les violences faites aux femmes :

Chaque année de nombreux mécènes particuliers et des associations du territoire soutiennent les actions d'Adalea en permettant ainsi d'améliorer l'accueil et l'accompagnement des femmes victimes de violences, en finançant par exemple l'achat de mobilier pour les logements d'urgence dédiés à leur accueil, l'organisation de sorties collectives ou encore la mise en place d'ateliers pour aider ces femmes à se réapproprier leur corps et retrouver confiance en elles.

Action de sensibilisation aux violences intrafamiliales en milieu scolaire, « Pas seul » :

Le spectacle de marionnettes « Pas seul », associé à l'intervention des professionnelles de l'association, permet de sensibiliser les enfants en milieu scolaire. Grâce au soutien de mécènes particuliers, le spectacle a pu être joué 9 fois durant l'année scolaire 2022/2023 et a sensibilisé plus de 200 enfants.

Un temps pour Elles :

Face au constat que de plus en plus de femmes en parcours migratoire arrivent en France avec un vécu traumatique et une souffrance psychique qui nécessitent une prise en charge globale, Adalea apporte, grâce au soutien de mécènes particuliers, une réponse adaptée en accompagnant ces femmes vers une reprise de confiance en soi, une remobilisation pour sortir de l'isolement et retrouver leur autonomie grâce à des rendez-vous hebdomadaires ainsi que des ateliers.

Le projet Pack Installation :

Le Pack Installation a pour objectif de lever les freins financiers et symboliques de l'accès au logement en autonomie pour les personnes qui sortent des dispositifs d'hébergements afin de réunir les conditions d'une installation sereine et durable dans le logement. Ce projet a permis en 2023, pour 10 ménages, de préparer leurs sorties des CHRS et Places de Stabilisation d'Adalea, via les ateliers bois (en construisant du petit ameublement) et l'aide à l'achat d'équipements de première nécessité pour leurs logements.

Noël solidaire pour les personnes vivant à la rue :

Adalea a proposé un moment de convivialité et de partage aux personnes sans abri, lors d'une journée festive et chaleureuse organisée le 20 décembre 2023. Elle a rassemblé plus de 40 personnes vivant à la rue sur le secteur de Saint-Brieuc, autour d'un repas/concert et d'un arbre de Noël. Cette journée a été financée par des dons provenant d'entreprises, d'associations et de particuliers.

Expérimentation d'une nouvelle activité pour les Ateliers et Chantiers d'Insertion :

Afin de permettre aux salarié·e·s en insertion de développer de nouvelles compétences dans le secteur du développement durable, les ACI d'Adalea ont pu, grâce au soutien du fonds de dotation Kernaë, expérimenter une nouvelle activité autour du réemploi des matériaux du bâtiment.

Zoom sur :

La mise en œuvre du projet associatif 2020-2025

Défini pour la période 2020-2025, le projet associatif d'Adalea est un document fédérateur, fruit d'une concertation entre administrateur.rices, bénévoles d'actions et salarié.e.s définissant la stratégie de l'association pour les années à venir. Il doit guider l'action d'Adalea à travers :

- **4 valeurs socles : la solidarité, la confiance, le respect citoyen de tout individu, la confiance en la personne ;**
- **1 ambition : Adalea, un acteur majeur de l'inclusion en Bretagne ;**
- **5 visions et 10 engagements.**

Par déclinaison du projet associatif, différents projets de services ont été définis et mis en œuvre depuis 2021, permettant de réinterroger les dispositifs/actions portés par l'association en posant les principes d'actions, les orientations stratégiques pour les années à venir, en cohérence avec le calendrier, l'ambition, les visions et engagements du projet associatif. Leur élaboration s'inscrit en articulation avec l'évaluation externe avec l'intégration d'axes de progrès, dans les plans d'actions adossés aux projets de services.

Au-delà de ces projets de services, des actions transversales, portées à l'échelle de l'association ont été investies en 2023 pour mettre en œuvre les engagements du projet associatif :

- Préfigurer la création d'un comité éthique pour garantir le respect des valeurs de l'association. Pour cela, un LABO composé d'administrateur.rice.s et salarié.e.s a été consti-

tué et est chargé de définir les contours des missions et fonctionnement de ce comité éthique. Ce travail se poursuit en 2024 pour aboutir à une proposition de règlement de fonctionnement soumise au Conseil d'Administration.

- Renforcer les liens avec les administrateur.rice.s auprès des salarié.e.s pour aborder les questions stratégiques.

Pour cela, un groupe de travail composé de membres de la direction de pôle et de membres du Conseil d'Administration a été constitué. Il est chargé de revisiter les modalités d'animation des commissions de pôle, les modalités d'échanges avec les directions de pôle et renforcer la participation des administrateur.rice.s aux évènements des pôles sur lesquels ils/elles sont en référence.

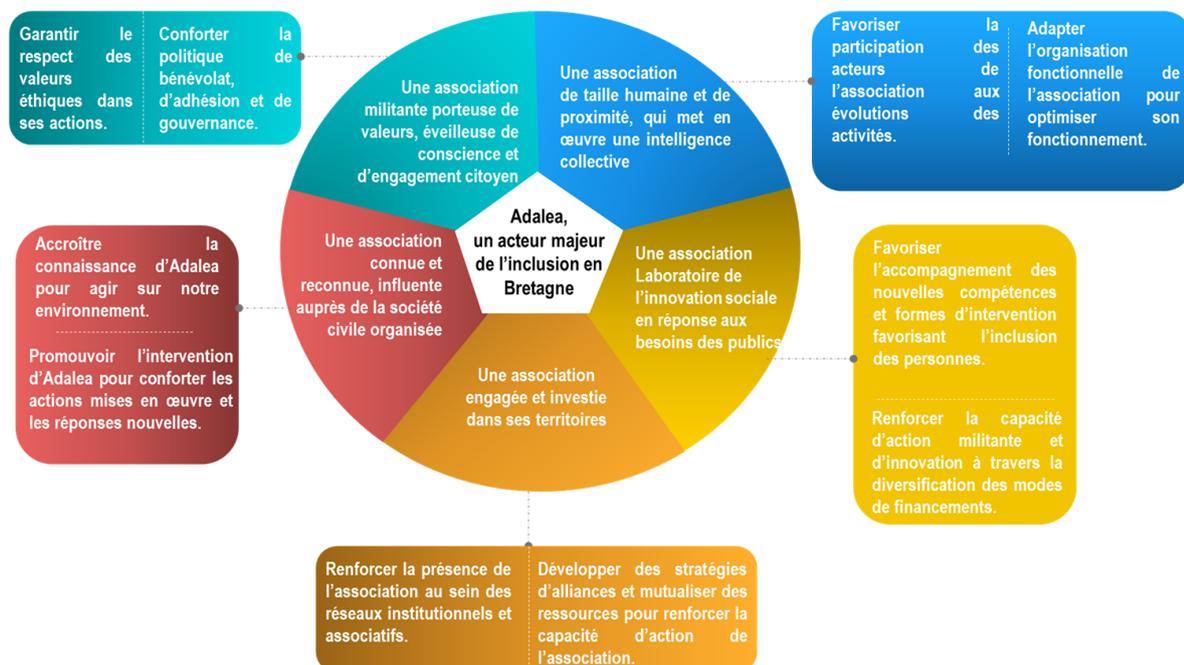
En 2024, le travail se poursuivra sur les priorités d'actions 2023, ainsi que celles des années antérieures. En complément, 2 nouvelles priorités d'actions transversales ont été définies et seront amorcées avec l'ensemble des forces vives de l'association (salarié.e.s, bénévoles, personnes accueillies/accompagnées) dès 2024 :

- Réduire l'impact environnemental de l'association,
- Favoriser le pouvoir d'agir des personnes accueillies/accompagnées.

Ci-dessous :

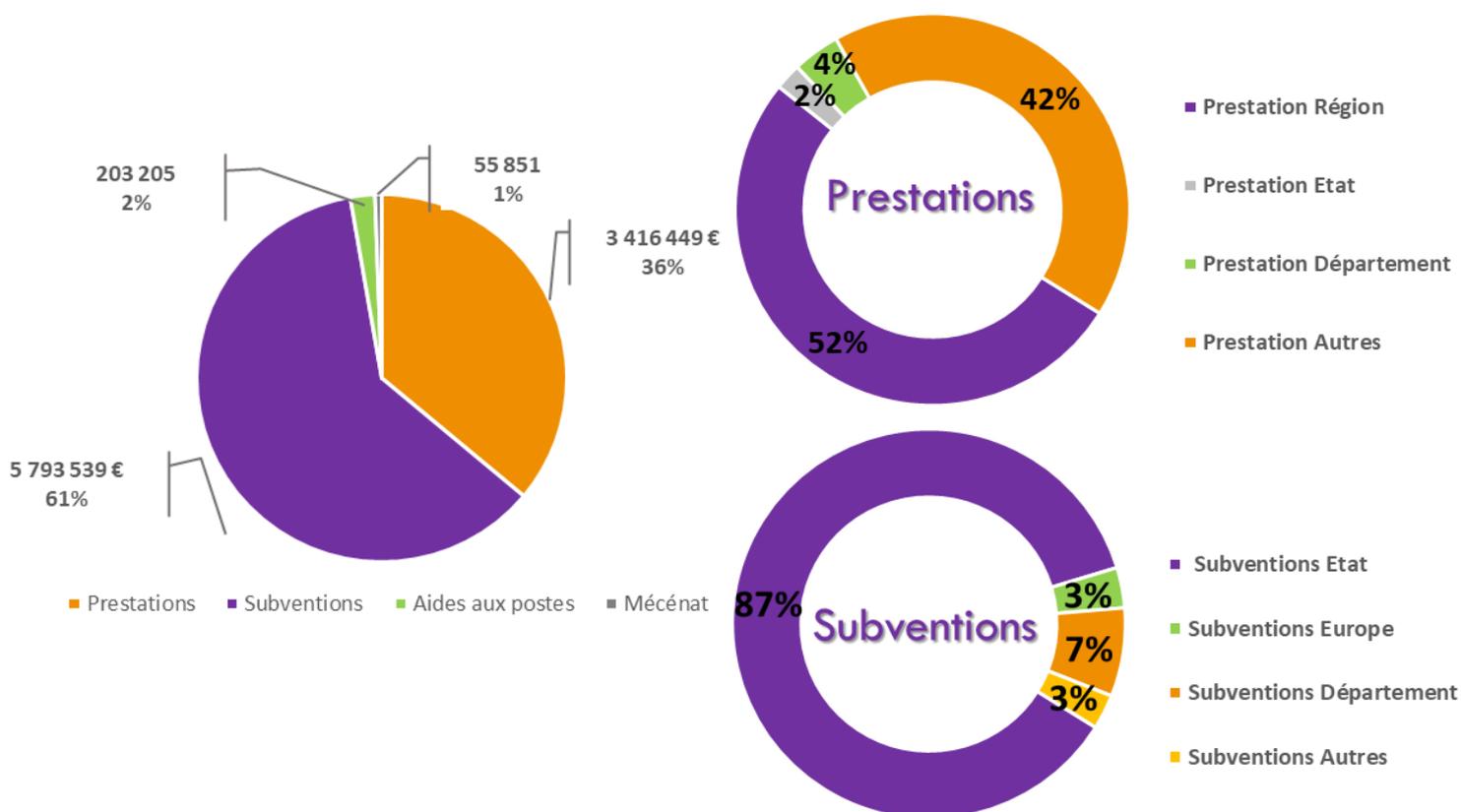
Le projet associatif 2020-2025 en synthèse :

- 1 Une ambition - 5 visions - 10 engagements

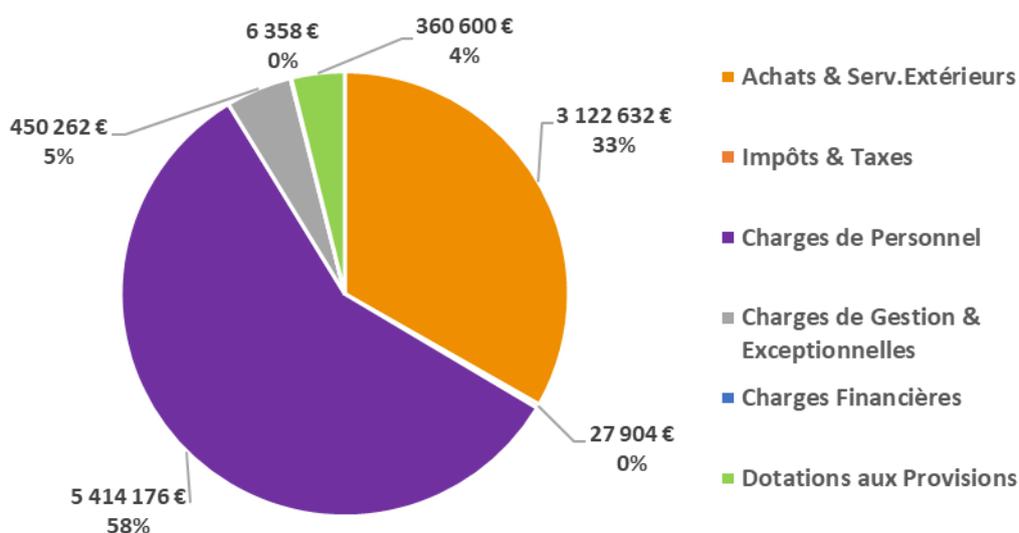


RAPPORT FINANCIER

Répartition des recettes globales de l'association



Répartition des dépenses globales de l'association



Résultat



Recettes

9 469 043 €

Dépenses

9 381 932 € = 87 111 €

RAPPORT D'ORIENTATION

En 2024, nous aurons de nombreux défis à relever. Collectivement, nous travaillerons avec détermination pour offrir un soutien essentiel à celles et ceux qui en ont le plus besoin, afin de lever les barrières qui isolent certain·e·s de nos concitoyen·ne·s.

La loi immigration, qui a été votée en ce début d'année, ne nous a pas laissé·e·s indifférent·e·s, nous avons relayé nos plus grandes inquiétudes quant à son application et nous avons poursuivi notre mobilisation de résistance constructive avec la Fédération des Acteurs de la Solidarité pour défendre les valeurs républicaines qui nous rassemblent. L'accueil inconditionnel est un principe auquel nous restons attachés.

De même, pour défendre notre système de santé et de solidarité, qui se trouve en grande souffrance depuis plusieurs années, nous poursuivons, comme en 2023, notre engagement aux côtés des membres du consortium Soli-Ker Breizh. Ce consortium breton regroupe 13 fédérations et unions représentantes de tous les secteurs d'activités de l'action sociale et des familles. C'est uni et ensemble que nous aurons la capacité de nous faire entendre pour faire évoluer les choses.

Sur le plan de nos ambitions internes, le projet d'hébergement d'urgence sur l'agglomération briochine, sur lequel nous sommes engagés avec les services de l'Etat depuis de nombreux mois, se poursuit. Nous nous étions engagés à ce que ce projet aboutisse et il aboutira. Les soubresauts, liés au premier site qui avait été envisagé, ont laissé la place à de nouvelles recherches et opportunités qui vont se préciser dans les prochaines semaines.

En outre, sur le sujet des mobilités, avec Penthièvre Actions, nous avons engagé ces derniers mois un programme visant à renforcer notre capacité d'actions sur un territoire de proximité cohérent qui prend en compte les besoins des publics. Dans ce cadre, le projet d'éco-mobilité inclusive du programme TIMS (Territoires Inclusion Mobilité Sobriété), piloté par le CLER-Réseau pour la transition énergétique, pour lequel nous avons été retenus, va nous permettre, ensemble, sur les 3 prochaines années, d'être encore plus actifs sur la question des mobilités et d'amplifier cette approche et ce panel d'actions, en direction des habitant·e·s, à l'échelle du Pays de Saint-Brieuc. Ce travail, collectif, technique, mais aussi politique, s'inscrit en étroite collaboration avec les collectivités de nos

deux territoires d'agglomération. Concrètement, il s'agit d'offrir des solutions d'éco-mobilité à des ménages empêchés et des territoires enclavés. Cela concerne celles et ceux qui n'ont pas de solutions de mobilité, comme des ménages précaires sans voiture et dépendants de transports en commun trop chers ou non disponibles sur leur territoire. La mobilité durable existe déjà (via autopartage, transports en commun), la mobilité inclusive également (via vélos-écoles, aide au passage du permis de conduire). Mais la rencontre de ces deux types de mobilité doit être entièrement structurée.

D'autres activités, toutes aussi importantes, verront le jour en 2024 : Sur le **Pôle Emploi Formation** avec la poursuite du dispositif Elan en direction des bénéficiaires du RSA, sur le **Pôle Ateliers et Chantiers d'Insertion** avec le projet environnemental d'inclusion sur des supports d'arrachage manuel de plantes invasives, de nettoyage des plages et d'entretien des zones humides, sur les **Pôles Logement Hébergement** et **Accueil Ecoute et Veille Sociale** à la suite de l'évaluation externe, avec un travail engagé d'élaboration d'un nouveau Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens avec les services de l'Etat. Ce nouveau CPOM s'inscrit dans le contexte du deuxième plan quinquennal sur le logement d'abord 2023-2027 et dans le cadre d'une réforme de la tarification des places en CHRS. L'occasion aussi pour notre association, qui depuis sa création, accueille, accompagne et héberge des femmes victimes de violences intrafamiliales sur le département des Côtes d'Armor, de réaffirmer sa place et ses missions auprès et en direction de ces femmes.

Enfin, nous poursuivons la mise en œuvre de notre projet associatif. Nous avons ainsi acté, lors de notre dernière journée associative, d'amorcer en 2024 un travail sur deux sujets importants, porteurs de sens et d'enjeux. Le premier va nous interroger sur les leviers à activer pour diminuer l'impact environnemental de notre association. Le second portera sur comment favoriser, le pouvoir d'agir des personnes que nous accueillons et accompagnons.

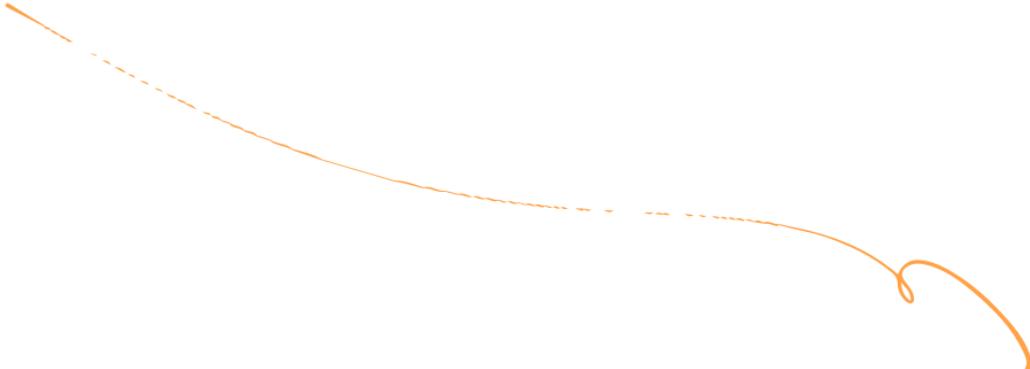
En 2024, dans cet environnement instable, parfois inquiétant, nous devons rester engagés, créatifs et solidaires pour faire progresser l'ensemble de nos missions et avec notre humble participation, favoriser la construction d'un monde plus juste pour toutes et tous.

Lionel BRAS,
Président





ANNEXES



ANNEXE 2

REPRÉSENTATION AU SEIN DES INSTANCES PARTENARIALES		Maj au 25 Avril 2024
INSTANCES	REPRÉSENTANT·E·S D'ADALEA	
ÉCHELON NATIONAL		
Groupe d'appui national 115 <i>Fédération des Acteurs de la Solidarité</i>	Isabelle CROUZEL, Directrice du pôle Accueil Ecoute et Veille Sociale Anne-Sophie ABALAIN, Cheffe de service du SIAO 22 représentent les structures de l'ouest	
ÉCHELON RÉGIONAL		
Commission Régionale Logement Hébergement <i>Fédération des Acteurs de la Solidarité</i>	Germaine LIGER, Directrice du pôle Logement Hébergement	
Conseil d'Administration Fédération des Acteurs de la Solidarité région Bretagne	Christophe GUINCHE, Directeur Général Maïe-France BOMMERT, Administratrice Lionel BRAS, Président (membre du Bureau)	
Membre permanent à la Commission de Sélection d'Appels à Projets médico-social relevant de la compétence du Directeur Général Général de l'ARS.	Christophe GUINCHE, Directeur Général	
Conférence des organismes de formation pilotée par le Conseil Régional	Camille BOUGON, Directrice du pôle Emploi Formation	
Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement Pour la Fédération des Acteurs de la Solidarité (Suppléant)	Christophe GUINCHE, Directeur Général	
Présidence du Comité Régional du Travail Social (CRTS) de Bretagne	Christophe GUINCHE, Directeur Général	
Mob'IN (Réseau régional des acteurs de la mobilité solidaire)	Camille BOUGON, Directrice de pôle Emploi Formation (Membre du Conseil d'Administration)	
ÉCHELON DÉPARTEMENTAL 22		
Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale (GCSMS) <i>Un Chez Soi d'Abord Côtes d'Armor</i>	Christophe GUINCHE, Directeur Général, Administrateur du GCSMS	
<i>FNSF (Fédération Nationale Solidarité Femmes)</i>	Christine FRAVAL, cheffe de service pôle Logement Hébergement	
Maison départementale des Femmes	Christine FRAVAL, cheffe de service pôle Logement Hébergement	
Comité Directeur FSL (<i>Fonds de Solidarité pour le Logement</i>)	Christophe GUINCHE, Directeur Général	
Comité Directeur du PDALHPD (<i>programme départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées</i>)	Christophe GUINCHE, Directeur Général	
Comité technique du PDALHPD	Germaine LIGER, Directrice du pôle Logement Hébergement	
Commission technique d'attribution FSL (<i>Fonds de Solidarité pour le Logement</i>)	Germaine LIGER, Directrice du pôle Logement Hébergement (suppléante pour la FAS)	
Commission Locale d'Amélioration de l'Habitat (CLAH)	Isabelle CROUZEL, Directrice du pôle Accueil Ecoute et Veille Sociale	
Commission de Coordination des Expulsions Locatives (CCAPEX)	Isabelle CROUZEL, Directrice du pôle Accueil Ecoute et Veille Sociale, Chantal LE POËC, Administratrice, représentante au titre des associations de défense des personnes en situation d'exclusion	
Commission de Médiation DALO	Isabelle CROUZEL, Directrice du pôle Accueil Ecoute et Veille Sociale, Chantal LE POËC, Administratrice, représentante au titre des associations de défense des personnes en situation d'exclusion	
Comité de Pilotage Programme Territorial de Santé Mentale (PTSM)	Christophe GUINCHE, Directeur Général	
CIDFF (<i>Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des familles</i>)	Maïe-France BOMMERT, Administratrice	
Conseil d'administration de Terres d'Armor Habitat	Chantal LE POËC, Administratrice	
Centre départemental d'écoute des maltraitances (ALMA 22)	Pierre GRELLARD, Administrateur	
SAINT-BRIEUC / Agglo		
Association Au Cœur de l'Emploi	Chantal LE POËC, Administratrice (Co-Présidente de Au Cœur de l'Emploi) Denis GUILLOU, Administrateur	
Comité Local pour l'Emploi (CLE)	Denis GUILLOU, Administrateur	
Conseil de développement de Saint-Brieuc Armor-Agglomération	Jean-Marc GRABOWSKI, Administrateur, (titulaire) Pauline LE HUIDOUX, Directrice adjointe en charge des pôles d'activités, (suppléante)	
Conseil Local de Santé Mentale	Christophe GUINCHE, Directeur Général	
Comité d'OrientatIon EscalE Familles	Chantal LE POËC, Administratrice, Isabelle CROUZEL, Directrice du pôle Accueil Ecoute et Veille Sociale	
Conférence Intercommunale du Logement (CIL)	Christophe GUINCHE, Directeur Général	
Régie de Quartiers	Maïe-France BOMMERT, Administratrice	
Mission Locale	Maïe-France BOMMERT, Administratrice	
RICH'ESS	Lionel BRAS, Président	
CCAS de Saint-Brieuc	Lionel BRAS, Président, au titre de Membre Expert	
SOLiHA : Solidaires pour l'Habitat	Pierre GRELLARD, Administrateur	
LAMBALLE TERRE ET MER		
Conseil de développement de Lamballe Terre et Mer	Camille BOUGON, Directrice du pôle Emploi Formation	
Comité de Programmation des Fonds Leader	Camille BOUGON, Directrice du pôle Emploi Formation	
LOUDÉAC / Agglo		
Carrefour social (Loudéac)	Laurence VALLEE, Travailleuse Sociale	
Dynamique emploi services	Karine WEBER, Cheffe de service du pôle Emploi Formation	
Mission locale Centre Bretagne (Membre suppléant du CA)	Camille BOUGON, Directrice du pôle Emploi Formation	
Conseil de développement Loudéac	Florent DINET, Chef de service pôle Logement Hébergement et Santé	
ADESS du Centre Bretagne	Karine WEBER, Cheffe de service pôle Emploi Formation	
PONTIVY / Agglo		
Conseil de développement Pontivy Communauté	Karine WEBER, Cheffe de service pôle Emploi Formation	

ANNEXE 3

Bilan actif au 31 décembre 2023



Bilan Actif

Adalea Association

Actif		Au 31/12/2023			Au 31/12/2022	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net		
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de recherche et développement				
		Donations temporaires d'usufruit				
		Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires ⁽¹⁾	67 457	67 457		
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL	67 457	67 457		
	Immobilisations corporelles	Terrains	161 300		161 300	161 300
		Constructions	961 135	489 122	472 013	462 066
		Inst. techniques, mat.out.industriels	2 105 653	1 164 840	940 813	930 335
Immobilisations corporelles en cours		11 741		11 741	25 636	
Avances et acomptes						
	TOTAL	3 239 830	1 653 962	1 585 868	1 579 339	
	Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
Immobilisations financières ⁽²⁾	Participations et créances rattachées					
	Autres titres immobilisés	115 739		115 739	215 397	
	Prêts	150 293		150 293	136 248	
	Autres	47 805		47 805	30 713	
	TOTAL	313 838		313 838	382 360	
	Total I	3 621 126	1 721 419	1 899 706	1 961 699	
Actif circulant	Stocks et en cours					
	Créances ⁽³⁾	Créances clients, usagers et comptes rattachés	1 240 312	10 133	1 230 179	763 905
		Créances reçues par legs ou donations				
		Autres	932 331		932 331	1 271 941
		TOTAL	2 172 644	10 133	2 162 510	2 035 847
	Divers	Valeurs mobilières de placement	2 377 770	35 267	2 342 503	3 072 459
Instruments de trésorerie						
Disponibilités		1 866 617		1 866 617	1 589 922	
Charges constatées d'avance ⁽⁴⁾		18 037		18 037	12 809	
	Total II	6 435 070	45 401	6 389 669	6 711 039	
	Frais d'émission des emprunts III					
	Primes de remboursement des emprunts IV					
	Ecart de conversion Actif V					
	TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)	10 056 197	1 766 821	8 289 376	8 672 738	
Renvois	(1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)					

ANNEXE 4

Bilan passif au 31 décembre 2023



Bilan Passif

Adalea Association

Passif		Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Fonds propres	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	60 735	60 735
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Écarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles	3 077 069	3 037 936
	Réserves pour projet de l'entité	964 405	1 127 152
Autres			
Report à nouveau	640 226	598 271	
Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	87 111	-81 658	
Situation nette (sous-total)	4 829 548	4 742 437	
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement	325 567	353 845	
Provisions réglementées			
Total I	5 155 116	5 096 282	
Autres fonds propres	Montant des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total I bis			
Fonds dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés	958 341	855 395
Total II	958 341	855 395	
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	212 528	675 748
Total III	212 528	675 748	
Dettes	Emprunts obligataires et assimilés		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit ⁽¹⁾	172 815	224 956
	Emprunts et dettes financières diverses ⁽²⁾	11 990	12 090
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	485 260	707 321
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	689 470	680 033
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	422 653	300 356
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance	181 200	120 555	
Total IV	1 963 390	2 045 312	
Écart de conversion Passif V			
TOTAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV+V)	8 289 376	8 672 738	
Renvois	(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	(2) Dont emprunts participatifs		

ANNEXE 5

Compte de résultat au 31 décembre 2023



Compte de résultat

Adalea Association

		Du 01/01/2023 Au 31/12/2023 12 mois	Du 01/01/2022 Au 31/12/2022 12 mois
Produits d'exploitation	Cotisations	120	10
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens <i>dont ventes de dons en nature</i>		
	Ventes de prestations de service <i>dont parrainages</i>	2 545 944	2 059 192
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	6 087 003	5 428 660
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières	34 256	51 777
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	675 289	281 284
	Utilisations des fonds dédiés	511 022	505 856
Autres produits	34 148	50 719	
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I	9 887 785	8 377 499
Charges d'exploitation	Achats de marchandises		
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes (1)	3 122 631	2 677 757
	Aides financières		10 000
	Impôts, taxes et versements assimilés	395 121	339 838
	Salaires et traitements	3 670 681	3 291 138
	Charges sociales	1 376 278	1 176 797
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	227 667	198 922
	Dotations aux provisions	117 456	149 223
	Reports en fonds dédiés	613 968	543 775
	Autres charges	72 829	47 318
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II	9 596 633	8 434 771
	1. Résultat d'exploitation (I-II)	291 151	-57 271

ANNEXE 6

Compte de résultat au 31 décembre 2023



Compte de résultat

Adalea Association

		Du 01/01/2023 Au 31/12/2023	Du 01/01/2022 Au 31/12/2022
		12 mois	12 mois
Produits financiers	De participations		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé	60 236	25 327
	Autres intérêts et produits assimilés	69 660	
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III		129 897	25 327
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	11 067	75 243
	Intérêts et charges assimilées	2 019	3 225
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES IV		13 086	78 468
2. Résultat financier (III-IV)		116 810	-53 140
3. Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV)		407 962	-110 411
Produits exceptionnels	Sur opérations de gestion	37 052	11 750
	Sur opérations en capital	28 277	32 777
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS V		65 329	44 528
Charges exceptionnelles	Sur opérations de gestion	377 432	12 382
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	4 408	
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES VI		381 841	12 382
4. Résultat exceptionnel (V-VI)		-316 511	32 146
Participation des salariés aux résultats VII			
Impôts sur les bénéfices VIII		4 339	3 393
Total des produits (I + III + V)		10 083 012	8 447 355
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)		9 995 900	8 529 014
EXCÉDENT OU DÉFICIT		87 111	-81 658
Évaluation des contributions volontaires en nature			
Contributions volontaires en nature			
	Dons en nature	41 599	43 737
	Prestations en nature	143 982	42 425
	Bénévolat	37 312	44 595
	Total	222 894	130 758
Charges des contributions volontaires en nature			
	Secours en nature	41 599	43 737
	Mises à disposition gratuite de biens	143 982	42 425
	Prestations en nature		
	Personnel bénévole	37 312	44 595
	Total	222 894	130 758

ANNEXE 7

Lexique des sigles

AAH	Allocation aux Adultes Handicapés
ACI	Ateliers et Chantiers d'Insertion
ACT	Appartements de Coordination Thérapeutique
AES	Auto-écoles Solidaires
AESF	Accompagnement en Economie Sociale et Familiale
AEVS	Accueil Ecoute et Veille Sociale
AMI	Appel à Manifestation d'Intérêt
ASEP	Action Sociale sur l'Espace Public
ASLL	Accompagnement Social Lié au Logement
ASRL	Accompagnement Social Renforcé dans le Logement
ASRU	Accompagnement Social Renforcé en Hébergement d'Urgence
ASSR	Attestation Scolaire de Sécurité Routière
ARS	Agence Régionale de Santé
AVDL	Accompagnement Vers et Dans le Logement
CAARUD	Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Rééducation des Risques pour Usagers de Drogues
CCAS	Centre Communal d'Action Sociale
CESP	Commission d'Étude des Situations Préoccupantes
CDD	Contrat à Durée Déterminée
CDDI	Contrat à Durée Déterminée d'Insertion
CDI	Contrat à Durée Indéterminée
CIDFF	Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles
CHRS	Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
CIAS	Centre Intercommunale d'Action Sociale
CMPS	Centre Médico-Psychologique et Social
CSAPA	Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie
CSE	Comité Social et Economique
CPOM	Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens
DPSMA	Dispositif de Préparation à la Sortie de Maison d'Arrêt

DREETS	Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail, et des Solidarités
EBE	Entreprise à But d'Emploi
EMSP	Équipe Mobile Santé Précarité
EMPP	Équipe Mobile Psychiatrie Précarité
ETP	Équivalent Temps Plein
FJT	Foyer de Jeunes Travailleurs
FLE	Français Langue Etrangère
GCSMS	Groupement de coopération sociale et médico-sociale
IAE	Insertion par l'Activité Économique
IML	Intermédiation Locative
MDD	Maison Du Département
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
OPCO	Opérateurs de Compétences
PDALHPD	Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées
PAT	Prépa Avenir Territoriale
PJJ	Protection Judiciaire de la Jeunesse
PMSMP	Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel
PTSM	Programme Territorial de Santé Mentale
RAE	Reconnaissance des Acquis de l'Expérience
RSA	Revenu de Solidarité Active
SAVS	Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
SBAA	Saint-Brieuc Armor Agglomération
SIAO	Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation
SPIP	Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
UE	Union Européenne



Cirque aérien, atelier organisé dans le cadre du projet Atouts Cœur



**VOUS SOUHAITEZ VOUS INFORMER
OU NOUS APPORTER VOTRE SOUTIEN,
RETROUVEZ-NOUS SUR**



WWW.ADALEA.FR



Association Adalea | Direction
50, rue de la Corderie 22 000 Saint-Brieuc
02 57 18 03 50 | SECRETARIATDIRECTION@ADALEA.FR